

LES CAHIERS DES DROITS DE L'HOMME

Les Droits de l'Homme sont-ils proclamés? - Oui
Sont-ils appliqués? - Non!

Revue tri-mensuelle pour les Ligueurs

ABONNEMENTS D'UN AN

France 20.00
Etranger 25.00

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

27, Rue Jean-Dolent, PARIS XIV^e

TÉL. GOBELINS 25-32

Directeur : Emile KAHN

PRIX DU NUMÉRO : 1 fr.

Adresse Télégraphique :
DROITHOM-PARIS
Chèques postaux :
c/c 218.25, PARIS

SOMMAIRE

LE PROBLÈME DE LA PAIX

Victor BASCH

UNE CONTROVERSE

Romain ROLLAND Félicien CHALLAYE

Les mesures de protection dans la Sarre

CONTRE LA PROPAGANDE HITLÉRIENNE
EN FRANCE

REVUE D'IDÉES POUR LE COMBAT.
REVUE DE COMBAT PAR LES IDÉES.

4.12
298



SALLE A MANGER
bombée, en
chêne massif,
complète.....
1195^{fr.}



CHAMBRE A COUCHER!
bombée, en
chêne massif,
complète.....
1095^{fr.}



LA GRANDE MAISON D'AMEUBLEMENT

67 Une seule adresse
Boulevard SEBASTOPOL 67
ANGLE DE LA RUE ETIENNE MARCEL METRO: ETIENNE MARCEL - GRAS

TOUS NOS AVANTAGES HABITUELS —
Très grandes facilités de paiement — Transport
gratuit à domicile dans toute la France —
Réception en compte de vos vieux meubles —
Garantie illimitée - Remboursement du voyage —
CADEAU à tout acheteur.

Mêmes modèles dans nos succursales à
REIMS 70 et 75, Rue de Vaux
LE HAVRE 55, Boulevard Foch, 58
167, Cours de la République

Conditions Spéciales à Messieurs les Ligeurs
Très grandes facilités de paiement

BON Pour l'envoi gratis et sans engagement de votre part de notre catalogue photographique.

M
rue
Ville
Dép 73

VILLEGIATURES D'HIVER

MENTON. — « Les Sapins », la vue la plus belle, la situation la plus ensoleillée. 32 fr. par jour toutes taxes incluses.

NICE Hôtel du Midi, 100 m. gare P.-L.-M., pl. centre, tout conf., meill. accueil. Chamb. dép. 12 francs, pens. compl. facult. depuis 28 francs.

UN TRESOR CACHE !

dans les 500.000 obligations non réclamées du Crédit National, Crédit Foncier, Ville de Paris, Ch. Fer, Panama, etc., publiées avec tous les Tirages (Lots et Paix). Abonnez-vous : 1 an 10 fr. Journal Mensuel des Tirages, Bureau C.P. N° 6, fg. Montmartre, Paris

Les sièges CONSTANT

42, rue Chanzy — PARIS (11^e)

Téléphone : Roquette 10-04

50 % moins cher

FAUTEUILS CUIR PATINÉ

GRAND CONFORT

Formes nouvelles
depuis **175 fr.**

Conditions spéciales aux Ligeurs

EXPOSITION UNIQUE

200 MODELES

La plus importante fabrique spécialisée dans la fabrication du siège de cuir
ATELIERSETEXPOSITIONS :
42, rue Chanzy - Téléphone: Roquette 10-04

Catalogue
L3 franco



JEAN CASSOU

LES MASSACRES DE PARIS

Roman historique
Roman poétique
de la Révolution

15 fr.

Pour propager notre idéal,
la troupe d'élite du Théâtre Humanitaire
offre son programme laïque, pacifiste et
social. Spectacles de tous prix.

Ecrire à Sedillot, 24, rue La Bruyère,
Paris (9^e). Tél. : Tri 78-74.

TARIF DE PUBLICITE

La ligne en 7 (55 lettres ou signes) 5 fr.
La page (25 x 16,5) divisible 750 fr.

LE PROBLÈME DE LA PAIX

Par M. Victor BASCH

M. Antony Eden l'a proclamé aux Communes, avec force. Une lourde angoisse pèse sur le monde. La situation internationale apparaît aux yeux de tous les hommes avertis comme plus instable et plus périlleuse, qu'en 1914. De nouveau, le spectre abhorré de la guerre se profile sur l'horizon, d'une guerre dont l'horreur dépasserait infiniment celle qui a coûté à l'humanité plus de dix millions d'êtres, d'une guerre qui n'est plus une menace, mais une réalité, puisque le conflit italo-abyssin pour n'être que « colonial », n'en est pas moins meurtrier et n'en risque pas moins d'aboutir à une conflagration générale.

Et depuis que le représentant du Foreign Office a confessé l'anxiété des peuples et des individus abhorrant la guerre, le ciel international n'a fait que s'assombrir. Tentative de coup d'Etat au Japon, ayant failli instaurer à Tokio une dictature militaire, qui, sans doute, visait, avant tout, le régime intérieur, mais qui, triomphante, eût suscité les plus vives et plus légitimes alarmes en Russie et en Chine et dont nous ne savons pas, à l'heure où j'écris, si elle est définitivement conjurée. Refus de l'Italie de donner sa signature à l'arrangement naval de Londres qui, si pauvre qu'il fût en résultats positifs, n'en marquait pas moins un effort vers une entente sur quelques points non négligeables, refus destiné à exercer une pression sur les Etats « sanctionnistes » auxquels la presse italienne ne dissimule pas, qu'en cas d'aggravation des sanctions, il ne resterait plus à Rome qu'à changer l'orientation de sa politique extérieure et à se considérer libérée de ses engagements antérieurs. Opposition enfin de l'Allemagne au Pacte franco-russe, affirmation que si, peut-être, il n'est pas contraire à la lettre de Locarno, il modifie si profondément l'équilibre des forces européennes qu'il est incompatible avec l'esprit de l'instrument diplomatique que le Reich, l'ayant signé librement, s'était solennellement engagé à respecter. Avertissement sourdement donné par la presse que, le Pacte une fois ratifié par le Sénat et devenu définitif, l'Allemagne interviendrait — par une démarche diplomatique ou des actes mettant les ex-alliés devant le fait accompli ? — au sujet de la zone démilitarisée.

Il semblerait qu'en face de ces menaces, tout au moins l'armée des hommes attachés à la paix dût être résolue et étroitement unie, qu'elle dût voir

clair et être maîtresse de sa tactique. Or, il n'en est rien. Jamais, depuis la fin de la guerre, le problème de la paix n'a paru plus obscur à ceux-là mêmes qui ont fait leur vie de la lutte contre la guerre. D'éminents pacifistes, dont la position doctrinale semblait le mieux assurée, ont changé de camp. Les uns, après s'être dressés contre toute défense nationale, en ont découvert, par amour pour l'U. R. S. S. la maudite, mais inéluctable nécessité. D'autres, après avoir soutenu paradoxalement que, seule, d'entre tous les Etats, la Russie soviétique avait le droit de faire de l'armée rouge le plus redoutable instrument militaire, lui dénie ce droit depuis que Staline, obéissant à la plus élémentaire logique, a déclaré publiquement qu'il comprenait et approuvait pleinement que la France portât ses armements au niveau de sa sécurité. C'est ainsi que dans les rangs de nos compagnons d'armes règne la plus inquiétante incertitude. La polémique, si élevée de ton, mais, au fond, si décevante, entre le grand Romain Rolland et notre collègue et ami Félicien Challaye — polémique que nous reproduisons ci-après — est un document éclatant et attristant de ce désarroi.

Qu'il soit permis à son vieux militant de montrer quelle doit être, à son sens, la position de la Ligue en face du grand problème à la solution duquel est suspendu le destin, non seulement de l'Europe, mais de la plus grande partie du monde habité.

I

Ce problème, en quels termes se pose-t-il ?

Une nouvelle fois, en dépit de la Société des Nations et en contradiction flagrante avec l'esprit du Pacte, se dressent face à face deux blocs. D'une part, les deux démocraties de l'Ouest qu'a rejointes la Russie et qu'appuie, malgré certains revirements germanophiles de Belgrade et de Bucarest, la Petite Entente dont Prague a jusqu'ici maintenu intacte, l'armature. D'autre part, l'Allemagne, avec, comme « seconds » avérés ou camoufflés, la Hongrie et la Pologne et, comme auxiliaire possible, le Japon. Cependant que l'attitude de l'Italie, avant même la rancœur de Rome contre les Etats « sanctionnistes » et le chantage qu'elle exerce sur eux, était et demeure aussi équivoque qu'elle le fut au début de la grande guerre : comme alors, elle joue sur les deux tableaux.

La politique de la France vise incontestablement la paix et, se réclamant du Covenant et de Locarno, s'acharne, sans y avoir encore réussi, à organiser la sécurité collective par des Pactes ré-

*Les articles insérés sous cette rubrique n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs. — N. D. L. R.

gionaux — Pacte danubien et Pacte de l'Est — largement ouverts à tous, et à sauvegarder ce qui reste des traités de paix, avant tout, le maintien de la zone démilitarisée et l'indépendance de l'Autriche. A cette politique a adhéré, depuis qu'elle est rentrée dans le circuit européen et entrée dans la Société des Nations, la Russie soviétique. De son côté, l'Angleterre ne s'est pleinement ralliée à la politique de la sécurité collective que depuis le déclenchement du conflit italo-abyssin : c'est le danger que représenterait pour elle la possession par l'Italie du lac Tana et qu'a représentée pour elle l'accumulation des troupes italiennes en Lybie, à la frontière égyptienne, qui l'a amenée à masser sa flotte dans la Méditerranée, à se faire le champion de la Société des Nations et à accepter expressément les obligations découlant de l'assistance mutuelle. Il serait, d'ailleurs, injuste d'oublier que les éclatantes manifestations en faveur de l'institution de Genève, dont le point culminant a été le *Peace Ballot*, ont puissamment contribué à aiguiller le gouvernement Baldwin vers la voie où il s'est engagé.

Voie qui, sans doute, est destinée à mener à la paix, mais à la condition de ne pas modifier le statut créé par les traités. Certes, l'Allemagne a brisé bien des maillons de la chaîne de Versailles : elle s'est libérée de ses obligations financières, elle a rétabli le service obligatoire et possède, dès maintenant, une armée formidable, formidablement armée, grâce à une industrie avec laquelle nulle autre, dans le monde, n'est capable de rivaliser. Mais elle proteste contre le maintien de la zone démilitarisée et demande que lui soient restituées ses colonies, tout au moins sous forme de mandats. L'Angleterre, par la bouche de Sir Samuel Hoare, s'est montrée encline à envisager une distribution plus équitable des matières premières, mais inébranlablement résolue aussi, comme l'a déclaré, aux applaudissements unanimes des Communes, le ministre des Colonies, à ne pas céder un pouce des possessions, jadis allemandes, dont les traités lui ont attribué le mandat. Il en est évidemment de même de la France et des autres nations pourvues de colonies — Belgique, Hollande, Portugal — à qui M. Lloyd George, avec sa redoutable candeur galloise, a demandé de céder quelque chose de leurs vastes possessions d'outre-Mer aux Etats dépourvus, sacrifice qu'il s'est bien gardé de proposer à la Grande-Bretagne, dotée cependant du plus vaste empire colonial du monde. Beaucoup d'hommes, d'ailleurs, ardemment attachés à la paix, s'efforcent à la pensée qu'en accordant à l'Allemagne hitlérienne ce qu'on a toujours refusé à l'Allemagne démocratique, on ménage un triomphe à l'abject régime nazi.

Donc, bloc occidental — France, Angleterre, Russie, Petite-Entente — sincèrement voué à la défense de la paix, fermement résolu à être fidèle à la Société des Nations, au Pacte, au principe de la sécurité collective, mais décidé tout aussi fermement à ne pas permettre que soit modifié, au moins pour le moment, le statut établi par les traités, à refuser, par conséquent, l'assouplissement

de l'article 19 et à recourir, devant la menace allemande qu'il croit redoutable, et peut-être prochaine, à l'augmentation de ses forces militaires et à s'engager ainsi dans cette course échevelée aux armements qui, toujours, jusqu'ici, a mené à la guerre et qui, en tout cas, mène infailliblement à la ruine.

II

En face du bloc de l'Occident, le bloc de l'Europe Centrale que domine l'Allemagne. Passons sur la Hongrie qui, mutilée plus peut-être qu'il n'eût été équitable, passionnément révisionniste, ne comptant pour la réalisation de ses espoirs que sur l'Italie et le Reich, n'ayant qu'une armée relativement restreinte, mais vaillante et bien équipée, et pouvant, en cas de conflagration générale, créer de sérieuses difficultés à la Petite Entente. Passons sur la Pologne dont la politique demeure équivoque et qui, comme autrefois l'Autriche, est en train d'étonner le monde par son ingratitude : si, en effet, l'on comprend et approuve hautement l'entente qu'elle a conclue avec l'Allemagne, on comprend moins que, par la manière dont elle est pratiquée, elle ait l'air d'être tournée contre la France qui continue à se prêter à la fiction d'une alliance dont il faut dire que, dès l'abord, elle eut le tort d'être militaire et qu'elle n'offre aucune sorte de sécurité. Passons enfin sur l'Autriche qui, tout en se tournant vers Genève et la France pour les besoins de ses finances et, plus récemment, vers la Petite-Entente pour les besoins de son économie, reste inféodée à l'Italie dont elle suivra, docilement, tous les virages.

Demeure l'Allemagne, la mystérieuse, l'incompréhensible Allemagne.

En face d'elle, les pacifistes les plus passionnés sont perplexes et en proie à un conflit de conscience que Romain Rolland a analysé en termes si pathétiques. Nous sommes quelques-uns qui ont voué la majeure partie de leur vie intellectuelle à étudier la philosophie, la littérature, la culture allemande et de leur vie active à travailler au rapprochement franco-allemand. Nul ne s'est consacré à cette double tâche avec plus de passion et avec une connaissance plus approfondie de l'âme allemande que l'auteur de *Jean-Christophe* et de ce *Beethoven* qui a été l'une des grandes étoiles des hommes de mon temps. N'est-ce pas un grand deuil pour nous tous que de voir un Romain Rolland désespérer de l'Allemagne d'aujourd'hui ?

Et comment n'en désespérerait-il pas ? Faut-il rappeler les forfaits dont se sont souillés les nazis, les assassinats qu'ils ont commis, les tortures qu'ils ont infligées, qu'ils infligent à des cent milliers d'êtres humains, n'ayant commis d'autre crime que d'être socialistes, ou communistes, ou pacifistes, ou catholiques, ou protestants non admirateurs du Führer, ou Juifs, les camps de concentration, l'incendie du Reichstag, le bain de sang du 30 juin, Thaelmann, Küster, von Ossietzky et tant d'autres victimes, moins connues mais tout aussi innocentes ? J'admire l'insensibilité de tant de nos amis qui, lorsqu'ils parlent de Hitler, oublient ce qu'il a fait ou laissé faire, qui, pacifistes intégraux, se targuent de leur qualité d'anciens com-

battants pour affirmer que Hitler parle de la guerre comme ils en parlent eux-mêmes. Je ne parle pas ici de certains jeunes gens se voulant étrangers à ce qu'ils appellent dédaigneusement sentimentalité et ce que nous appelons sentiments humains, que les souffrances d'autrui ne touchent pas, qui n'ont pas de larmes pour les cris de détresse d'individus et de peuples. Je parle d'hommes qui, avec nous, ont lutté contre les crimes du Tsar blanc et du Sultan rouge, qui, avec nous, ont bataillé hier pour les Hindous opprimés par l'Angleterre. Ah ! à ce moment, ils n'ont pas prétendu « balayer » seulement « devant leur propre porte ». Comme nous, ils se sentaient comptables de toutes les injustices se commettant dans le monde, comme nous, ils se croyaient appelés à les dénoncer et à aider à les réparer. Comme votre cœur s'est fermé ! Comme votre faculté de sympathie s'est atrophiée ! Comme vous êtes devenus indulgents au crime ! Ne suivez-vous pas ce procès du Wuppertal où des milliers de syndicalistes, fidèles à leur foi de toujours, furent arrêtés et soumis à des traitements ayant entraîné la mort de sept d'entre eux et qui sont jugés par ces « tribunaux du peuple », se composant d'un Président, de 2 officiers des S. A. et de deux chefs de groupe des S. S., tenus de s'en référer non à la loi, mais à des « constatations morales », n'accordant aux accusés que des avocats nommés par le Président lesquels, à l'exemple de M^e Schwenger de Cologne, déclarent, alors que leurs clients sont condamnés à mort, « qu'ils sont d'accord avec le Procureur général pour apprendre aux criminels politiques à trembler ». Ignorez-vous le cas de ce vieil avocat de Magdebourg, M^e Fliess, non aryen, mais admis au barreau comme ancien combattant du front, le quel, récusé par son adversaire sous le prétexte qu'il était plus honorable de plaider contre un nègre que contre un juif, cita celui-ci devant le Conseil de l'ordre, ce qui motiva sa condamnation à neuf mois de prison, après quoi, il se brûla la cervelle dans le corridor du Palais de Justice. Je sais bien que vous déclarez condamner les théories racistes, mais seulement dans une parenthèse et sans insister, de peur, dites-vous, d'attirer la haine des Français contre les Allemands. Crainte vaine. Car les Français dont vous parlez, les bellicistes d'hier, ceux qui nous stigmatisaient, vous comme nous, comme traîtres, alors que nous luttions ensemble contre le crime de la Ruhr (cf. ami Challaye, *les Cahiers* de 1923, p. 570) sont aujourd'hui d'ardents partisans d'un rapprochement avec l'Allemagne hitlérienne, non par amour de l'Allemagne et de la paix, mais du nazisme et dans l'espoir de voir la France sombrer, à son tour, dans les hontes de la dictature.

III

Mais, puisque certains de nos compagnons de lutte sont devenus sourds à toute compassion, qu'ils ne se croient plus tenus de défendre la démocratie partout où elle est blessée, et d'être ce qu'ils furent : les chevaliers de la liberté, parlons faits et raison.

La plupart des hommes avertis qui suivent la

chose publique, sont convaincus que l'Allemagne réarmée et surarmée présente un grave danger pour l'Autriche, la Lithuanie, la Tchécoslovaquie, la Russie soviétique et enfin la France. Et ils se demandent s'il est possible de se fier aux protestations pacifiques de Hitler que, jusqu'à présent, n'accompagne aucune proposition précise ni aucune offre de négociation.

Avant de répondre à cette question, je suis obligé de constater que la plupart des avocats du rapprochement de la France avec l'Allemagne hitlérienne ignorent profondément l'Allemagne d'aujourd'hui et d'hier. Ils n'en connaissent ni la langue, ni la littérature, ni la culture. Ils ne savent pas que l'âme allemande est malade et qu'elle l'a toujours été. Nation prodigieusement douée pour le bien comme pour le mal, elle oscille incessamment entre ces deux pôles, elle a toujours été au-delà de l'un ou de l'autre. Dépassant tous les autres peuples dans l'extrême, l'Allemagne n'a jamais trouvé son équilibre, a toujours été portée à la démesure, n'a jamais été en paix avec elle-même. Le plus grand génie qu'elle ait enfanté — Goethe — a lutté durant toute sa longue et glorieuse existence contre cette absence de « forme », c'est-à-dire de mesure, et tenta de guérir son mal par de longs pèlerinages en Italie.

Mais tous les Allemands représentatifs n'avaient pas la clairvoyante auto-critique du poète de Faust. Tant d'entre eux, fièrement conscients des qualités éminentes de leur nation et aveugles pour ses défauts, considéraient que cette démesure était la marque du génie (ce qu'elle est, en effet, mais seulement en partie), étaient et sont convaincus profondément que c'est à l'Allemagne qu'appartient la prééminence et qu'elle est destinée, tôt ou tard, à être la conductrice du monde. Et je ne conteste pas, quant à moi, que de par sa vigueur physique et intellectuelle, de par le génie de ses poètes, de ses musiciens, de ses philosophes, de ses savants, de ses industriels, elle ait des titres à jouer le rôle auquel elle aspire.

Disons, pour être juste, que d'autres peuples ont été en proie à la même mégalomanie et que la France n'a pas été exempte de la psychose qui sévit aujourd'hui, presque aussi virulemment qu'en Allemagne, dans l'Italie mussolinienne. Mais, en France, le bon sens de la race et son scepticisme (qui n'est peut-être que la forme extrême du bon sens) a toujours eu raison de ces accès de présomption morbide. En Allemagne, au contraire, la conscience d'être la race élue, à laquelle toutes les autres ont le devoir de se soumettre, est profondément enracinée dans l'esprit de ses intellectuels. Il faut se persuader que la crise par laquelle passe l'Allemagne n'est pas la première. C'est Klopstock, l'auteur de la *Messiasse*, c'est Herder, au génie multiforme, c'est le grand Fichte qui enseignent que, de toutes les nations européennes, seule l'Allemagne est *autochtone* — *ein Urvolk* — parce que, seule, sa langue, jaillie d'une source naturelle, est pure et vivante. C'est Henri de Kleist, le plus puissant tempérament dramatique de l'Allemagne, qui, dans sa *Hermannschlacht*, a exalté le forfait de Hermann le Cherusque jetant dans la

fosse aux ours le général romain, parce qu'il était Romain et qu'il soupirait pour Thusnelda, la femme du vainqueur de Teutberg. Ce sont les Arridî et les Jahn, dont les imprécations brûlantes ont enfanté Karl Ludwig Sand, le meurtrier de Kotzebue. Et ce sont les corporations d'étudiants qui, précurseurs des nazis, firent, lors de la fête de la Wartburg, du 18 octobre 1817, un autodafé des ouvrages dont la tendance choquait leur chauvinisme, suivant, d'ailleurs, l'exemple illustre que leur avait donné Luther.

Je sais bien que ces excès s'expliquent par la tyrannie que Napoléon avait fait peser sur l'Allemagne. Et je sais, de même, que la monstrueuse sauvagerie des nazis s'explique, en partie, par la sévérité draconienne des traités de paix, par l'expédition de la Ruhr — illégale et inique — par le fait que les Alliés ne se sont pas souvenu que le désarmement de l'Allemagne devait être le prélude du désarmement général. Combien de fois n'avons-nous pas déclaré qu'il était impossible de tenir sous le joug un grand peuple, et que ce peuple, fatalement, se redresserait et se libérerait de ses chaînes. Mais je sais aussi qu'il est dans l'âme allemande des réserves d'irréfrénable sauvagerie qui explosent à de certains moments, et qui — c'est là ce qui est énigmatique et déconcertant — coexistent avec des réserves de débounereté, de sentimentalité, de « musicalité » qui se manifestent à d'autres moments et même se mêlent aux premières. Si vous voulez vous rendre compte de cette cohabitation, dans le tréfonds de la race, de ces excès de cruauté barbare et de pure et candide bonté, lisez les Nibelungen, son épopée nationale. Siegfried — et Kriemhilde-Hagen — voilà les deux pôles entre lesquels oscille incessamment le Germain « autochtone ». Et je sais enfin qu'il est péril de revenir, sans arrêt, sur les responsabilités qu'a la politique française dans la résurrection de la barbarie allemande. Cette barbarie est, et c'est avec elle qu'il faut s'accommoder.

IV

Pour mesurer le danger allemand, pour juger de la sincérité allemande, il faut avoir devant les yeux ce qui précède. Les thèses essentielles de *Mein Kampf* sont choses très anciennes. Ce sont celles de Treitschke, de Chamberlain, de Bernhardi, des pangermanistes, pensées, senties, à nouveau par un autodidacte mystique, mettant à leur service des forces de haine brûlante et les réalisant avec une férocité dont les démocrates européens ne pouvaient croire capable un pays de si ancienne et si haute culture. Seuls, Friedrich Wilhelm Foerster et quelques-uns de ses disciples nous avaient avertis. Nous ne les avons pas écoutés.

Ces forces de haine brûlante et cette férocité barbare vivent dans le cœur de l'homme qui tient entre ses seules mains le destin de l'Allemagne. Jusqu'à quel point — avons-nous demandé et demandons-nous à nouveau — peut-on ajouter foi aux déclarations pacifiques de cet homme ? Jusqu'à quel point l'anxiété créée par le formidable réarmement de l'Allemagne est-elle justifiée ?

Et tout d'abord, ce réarmement est-il réel et redoutable ? Le contester serait enfantin. Toutes les informations dont parlent certains de nos collègues ne peuvent rien contre ce qui est public, avéré, visible à tous, contre les données que possèdent tous les gouvernements. Je les renvoie au discours de Durham de ce Lord Londonderry, le feu ministre anglais de l'Air, qui, tout en se faisant garant des sentiments pacifiques de Hitler et de Gœring, n'en constate pas moins que l'Allemagne est en train de devenir la plus puissante force aérienne du monde, et que jamais les usines d'aucun pays ne sauraient rivaliser avec le rythme frénétique de l'industrie allemande. Ils s'appuient, nos collègues, sur l'article de M. Henri Bouché, paru sous le titre : *L'Allemagne est-elle prête ?* dans le numéro du 31 janvier de *Vendredi*. Je n'ai, quant à moi, aucune sorte de compétence dans la matière. Mais je crois très volontiers que l'Allemagne n'est pas prête encore. Je suis convaincu que le grand Etat-Major, averti par la leçon de 1914, ne déclenchera la guerre — si elle doit être déclenchée — que lorsqu'il croira avoir 90 % de chances d'être victorieux. Et il est parfaitement possible que c'est seulement en 1938-39 qu'il croira avoir cette certitude. Mais le danger, pour n'être pas imminent, en serait-il moins pressant et suffirait-il de deux ans pour le conjurer ?

Faut-il compter, pour l'écarter, sur la volonté pacifique de Hitler, peut-on se fier à la sincérité du Führer ? Je ne me targue pas, quant à moi, de juger de la sincérité d'un homme que j'ai le bonheur de ne pas connaître. Et même, parmi les hommes que nous connaissons, en est-il tant dont nous puissions garantir l'absolue sincérité ? Nous ne pouvons procéder, dans l'occurrence, que par conjectures.

Tout d'abord, Hitler est le type même du fanatique, de l'homme qui se croit l'élu de Dieu, créé pour faire revivre la vieille Allemagne de Wittekind et de lui redonner le lustre qu'elle avait lors du règne de Frédéric Barberousse et des Hohenstauffen. Or, les fanatiques sont capables de toutes les entorses à la vérité, du reniement des promesses les plus sacrées et des engagements les plus solennels. Dissimuler, mentir pour le salut, pour la grandeur de l'Allemagne, apparaîtrait au chef nazi comme absolument légitime. D'ailleurs, il n'a pas seulement dit que, pour sa nation, il se croyait le droit de rompre une parole d'honneur, mais il l'a rompue, en effet.

Mais ceci est de la conjecture psychologique. N'y a-t-il pas des faits ?

Un premier fait irrécusable est *Mein Kampf* dont toute l'inspiration est à l'opposite de l'actuelle position de son auteur et qui, en fait de rapprochement avec la France, en préconise « l'anéantissement ». On a dit — et Hitler lui-même l'a confirmé — que ce livre avait été écrit en prison, qu'il était né de la patriotique indignation qu'avait suscitée en Hitler l'expédition de la Ruhr et que, s'il continuait à être placé dans tous les foyers allemands, c'était « pour des raisons de politique intérieure, afin d'amener le maximum de cohésion nationale ». Explication étrange ! D'abord le livre

a été modifié à plusieurs reprises depuis les années de prison et la Ruhr sans qu'une seule de ses menaces ait été atténuée (1). Puis, il faut constater que, jusqu'ici, Hitler a réalisé, avec un si implacable esprit de suite, toutes les thèses de son livre, qu'il apparaît comme peu vraisemblable qu'il veuille, qu'il puisse renoncer vraiment à ce qui en était l'essentiel : la réunion de tous les hommes de langue allemande en une Grande-Allemagne, l'anéantissement de la France et l'élargissement du côté de l'Est. Rappelez-vous ce verset de la Bible allemande qui, placé à la première page, en est le *Leitmotiv* : « *Le même sang appartient à un même empire...* Le peuple allemand n'aura de droit moral à une activité de politique coloniale que le jour où elle aura été capable de rassembler dans un même Etat ses propres fils. C'EST SEULEMENT LORSQUE LES FRONTIÈRES ALLEMANDES COMPRENDENT LES DERNIERS ALLEMANDS et que l'Allemagne n'en pourra pas assurer la nourriture, qu'il naîtra des besoins du peuple le droit moral à l'acquisition de terres étrangères. » Enfin, et surtout, est-il compatible avec des intentions pacifiques de laisser répandre par millions d'exemplaires, même « pour des raisons de politique intérieure », un livre destiné à surexciter jusqu'à la frénésie les sentiments belliqueux de la jeunesse allemande ?

Si Hitler avait été vraiment pacifique, il aurait ordonné un autodafé, non des Lieder de Henri Heine et des ouvrages de Einstein, mais bien des exemplaires de *Mein Kampf*. Si Hitler était vraiment pacifique, il n'aurait pas permis à M. Alfred Frauenfeld, l'ancien agitateur nazi de l'Autriche, de prononcer, il y a peu de jours, en sa qualité de « chef du district national-socialiste de Vienne », les paroles que voici : « *Le droit est mieux défendu à la pointe de l'épée que par des piles de documents.* Si nous devenons l'épée de Hitler, le jour viendra où, DE LA BALTIQUE A L'ADRIATIQUE, DANS LES TERRES OU DES MILLIERS D'ALLEMANDS

(1) La duplicité de Hitler est bien plus grande que je ne le pensais moi-même. Le dernier numéro du *Das Neue Tage-Buch* rappelle que, pendant qu'il était en prison et les Français dans la Ruhr, le Führer n'a écrit que le premier volume de *Mein Kampf*, paru en 1925, dans lequel il n'y a pas un mot relatif à la politique extérieure et à la France. Ce n'est que dans le tome II, paru sous le titre « Le mouvement national-socialiste », en 1927, qu'il préconise « l'anéantissement » de la France. Or, Hitler quitta la prison le 24 décembre 1924, la Ruhr fut évacuée le 31 juillet 1925, Düsseldorf, Duisburg, Ruhrort quatre semaines après. Le 16 octobre 1925 fut signé le Pacte de Locarno. En août 1926 fut évacuée la première zone rhénane et, en septembre de la même année, l'Allemagne entre dans la Société des Nations. C'est à ce moment, au point culminant de la période de rapprochement franco-allemand, que Hitler accumule les invectives contre l'ennemi mortel — *Todfeind* — avec lequel aucun vrai Allemand ne saurait pactiser. Il s'élève violemment contre le pacte de Locarno qu'il représente comme une honte, et c'est la politique de réconciliation qui lui inspire ses brûlantes imprécations.

Si flagrant est le mensonge du Führer, flagrante est aussi l'ignorance de ses interviewers et de ses défenseurs.

VIVENT DANS UNE PRISON, les mères n'attendront plus, désespérées, devant la porte des cachots de leurs fils. Le mur qui leur cache l'avenir tombera et le magnifique III^e Reich apparaîtra devant elles. En dehors des frontières du Reich, des millions d'Allemands ne peuvent pas remplir, par leur propre force, la mission que le destin leur a dictée. C'est pourquoi les nationaux-socialistes, à l'intérieur de l'Allemagne, doivent penser à eux et les aider. LE JOUR DU RÈGLEMENT DE COMPTE SE LÈVERA ALORS ET NOUS APPLIQUERONS LE VIEUX PRINCIPLE : LE SANG RÉPANDU APPELLE LE SANG, CEIL POUR CEIL, DENT POUR DENT ! » C'est là la pensée même de Hitler, pensée qu'il a exprimée, bien des années après la publication de *Mein Kampf*, dans un discours prononcé à Munich, le 17 avril 1933 : « Notre mouvement a exprimé, dès sa naissance, trois desiderata : 1^o Abolition du traité de paix ; 2^o Réunion de tous les Allemands en une Grande-Allemagne ; 3^o Acquisition de terres nécessaires à l'entretien de notre nation. JAMAIS NOTRE MOUVEMENT NE RENONCERA A CES EXIGENCES. » En tout état de cause, donc, Hitler est condamné à l'insincérité. Ou bien, il sera infidèle à l'engagement que, solennellement, il a pris devant son peuple ; ou bien, il le sera aux protestations pacifiques qu'il lance de temps à autre. Car, réunir tous les Allemands en une Grande-Allemagne, cela veut dire, n'est-ce pas ? commencer par l'absorption de l'Autriche et de Memel, et acquérir des terres pour l'entretien de la Nation, cela veut dire s'élargir du côté de l'Est, absorption et élargissement qui, fatalement, entraîneraient la guerre.

J'admire les hommes de bonne foi qui peuvent ajouter créance à la sincérité de Hitler, après avoir lu l'oraison funèbre qu'il a prononcée lors des funérailles de Gustloff, le propagandiste national-socialiste, assassiné en Suisse. « Je veux ici, a-t-il dit — l'affirmer solennellement. DANS NOTRE MOUVEMENT, IL N'Y A PAS UN SEUL ADVERSAIRE TUÉ, IL N'Y A PAS UN ATTENTAT. Jamais, nous n'avons combattu avec ces armes... Derrière tous les assassinats qui ont jamais été commis en Allemagne, se dresse la puissance remplie de haine de notre ennemi juif, D'UN ENNEMI A QUI NOUS N'AVONS FAIT AUCUN MAL ! »

En lisant ces énormités, l'on se prend la tête entre les mains et l'on se demande si l'on a affaire à un imposteur éhonté ou à un homme qui n'est pas en pleine possession de sa raison. J'incline vers la seconde hypothèse. Je crois que, lorsque Hitler parle en public, il entre en transe et ne sait plus exactement ce qu'il dit.

Pas un seul adversaire tué ! J'ai, sous les yeux, la longue liste des socialistes et des communistes assassinés — *gekillt* (chourinés), comme dit le terme technique cher aux S. A. et aux S. S. — par les nazis. *Pas un attentat !* Pas même l'incendie du Reichstag ! Pas même la boucherie du 30 juin, l'abjecte exécution, sous les yeux de Hitler, de ses meilleurs lieutenants, le meurtre du général von Schleicher et de sa femme ! Mensonge ou déraison !

Aucun mal fait à l'ennemi juif ? Aucun mal ? Et

de nouveau, l'on demeure stupide. Aucun mal, ces expéditions punitives dont la bestiale frénésie dépasse ce que la plus sadique imagination est capable d'inventer ? Aucun mal, ces milliers de professeurs, de juges, d'avocats, de médecins, d'artistes, de journalistes, de fonctionnaires de tout rang et de tous ordres, coupables seulement d'être juifs, obligés de renoncer, sans sursis, sans indemnité, en violation flagrante de toute loi, à des professions où ils excellaient et qu'à la plupart d'entre eux, il est impossible d'exercer ailleurs. Aucun mal, ces dix milliers d'étudiants et d'écoliers, privés de la faculté de poursuivre normalement leurs études. Aucun mal, ces cent milliers d'êtres humains, vivant courbés sous la terreur, abreuvés d'humiliations, injustement exposés à toutes les insultes et à tous les sévices, que l'on s'applique systématiquement à réduire au suicide, à la faim ou à la fuite, à une fuite vers des pays qui refusent de les recevoir et où ils sont exposés à être envoyés, comme du bétail sans maître, d'une frontière à l'autre, jusqu'à ce qu'ils échouent, les nulle-part-accueillis, les partout-chassés, dans les prisons qui leur apparaissent comme des asiles, mais où l'on ne consent pas à les laisser. Aucun mal ? Ecoutez cela, les admirateurs de Hitler, vous qui exaltez la finesse de ses mains et sa « bonhomie nazie » : dans plus de cinquante villes allemandes, l'accès des laiteries est fermé aux mères juives, et lorsque l'une d'entre elles, voulant, à tout risque, procurer à son enfant malade le nécessaire breuvage, adresse à quelque fournisseur d'autrefois une commande, et que celui-ci se laisse attendrir, le laitier est signalé, dans les feuilles locales, à l'indignation publique, et châtié !

V

Ce qui précède et à quoi je pourrais ajouter tant de choses le confirmant, ne fût-ce que la violation patente par l'Allemagne des mesures de protection dans la Sarre stipulées par la Convention de Rome ou le discours de Goebbels, d'une inspiration si haineuse, prononcé au lendemain de l'interview Hitler-de Jouvenel, explique que je suis de ceux qui ne croient pas à la sincérité du Führer. Que conclure de cette méfiance ?

Vouer à l'exécration du genre humain un homme qui m'apparaît comme un monstre, enfermer, enmurier le peuple qui l'acclame dans le mépris universel, créer autour de lui ce cordon de barbelés dont Clemenceau voulait naguère encercler la Russie bolchevisée, et prêcher contre ce nouveau Jean de Leyde et ses zéloteurs la croisade des démocraties ?

Je distingue dans ce programme, j'en accepte l'article premier et en rejette catégoriquement le dernier. Si je trouve incompréhensible qu'on puisse approcher l'homme dont les mains « fines » sont tachées de tant de sang et la conscience chargée d'un si lourd fardeau de surhumaines souffrances infligées à des innocents, et qu'on puisse lui témoigner quelque chose comme de la sympathie, je considérerais une croisade armée des nations démocratiques contre le libéricide comme un crime. Nous sommes les serviteurs de la paix. Elle

nous impose des lois strictes et sévères. « Tu ne tueras pas, à moins qu'on attende à ta vie. » Quant au peuple allemand hitlérisé, tout en tenant compte de ce qu'il a subi depuis 1914 et tout en le considérant comme égaré, je crois qu'il serait utile de lui faire sentir la réprobation du monde civilisé. Je regrette, quant à moi, la participation de la France aux Olympiades, et encore plus celle de la Sorbonne aux fêtes de Heidelberg. Combien plus digne m'apparaît l'abstention des Universités d'Oxford, de Cambridge et de Birmingham, abstention qu'a si noblement commentée le vice-chancelier de cette dernière Université, M. Charles Grant Robertson.

Mais ce sont là réactions de sentiment. Allons de nouveau au fait. Le fait, c'est que Adolphe Hitler est le chef de l'Etat allemand, que les Allemands sont nos voisins, et qu'il faut, ou bien s'approprier à leur faire la guerre, ou essayer de vivre avec eux en paix. C'est naturellement la seconde alternative que nous choisissons. Comment est-il possible de la réaliser ?

Il est incontestable que, depuis le plébiscite de la Sarre qui, une fois de plus, a révélé la clairvoyance de nos hommes d'Etat, Hitler multiplie les protestations pacifistes et affirme que toute sa politique extérieure est orientée vers une entente avec la France. C'est là, pour ne parler que de ses déclarations récentes, le thème du grand discours qu'il a prononcé le 3 janvier, à l'occasion du III^e anniversaire de l'avènement du nationalisme, et des interviews qu'il a accordées, le 22 janvier, à Mme Titayna, et, le 22 février, à M. Bertrand de Jouvenel. Est-il sage, est-il possible de faire la sourde oreille à ces invitées répétées et insistantes ? En tout cas, il faut les examiner d'un peu près et voir ce qu'il est possible d'en tirer pour la sauvegarde de la paix.

Avant tout, n'est-il pas étonnant que toutes les déclarations du Chancelier soient faites dans des harangues et des interviews et qu'elles ne soient jamais adressées à celui qui a qualité pour les recevoir ? Je croyais que nous avions à Berlin un ambassadeur qui passe pour n'avoir pas boudé Hitler, même avant son avènement. De même, je me suis laissé dire qu'il y avait une ambassade allemande à Paris, dont le titulaire, prématurément décédé, M. Keester, était *persona grata* au Quai d'Orsay. Par la faute de qui les deux gouvernements français et allemand n'ont-ils pas réussi à se mettre d'accord pour s'entretenir en toute franchise ?

Je commence par noter que le récent discours de M. Pierre-Etienne Flandin nous apprend que, lorsqu'il s'agit, non pas de protestations vagues parce que générales, mais de négociations proprement dites, comme celles que la France lui a proposé d'engager au sujet d'un pacte aérien, l'Allemagne s'est montrée si peu disposée à « causer », qu'elle n'a fait aucune réponse à l'ouverture française. Je note ensuite que, lorsqu'on regarde de près les discours et les interviews de Hitler, on est frappé par leur vide et leur imprécision, et on y découvre, même dans les plus engageants, la menace cachée sous les fleurs : cela rappelle assez la

manière de Guillaume II, nous disant : embrassez-moi ou je vous assomme. Ainsi, dans le discours du 30 janvier, le Führer déclare que « l'Allemagne sera pacifique autant qu'un peuple peut l'être, si l'on ne touche pas à l'honneur du peuple allemand. Quiconque croit pouvoir nous traiter en esclaves, trouvera en face de lui le peuple le plus rebelle qu'il puisse y avoir sur la terre ! ». En quoi Hitler fait-il résider l'honneur allemand ? De qui peut-il craindre qu'il ne traite le peuple allemand en esclave ? C'est ainsi encore que, dans l'interview de Mme Titayna, toute la presse allemande, en le commentant, a mis l'accent sur la phrase que voici : « en politique internationale, la paix ne peut naître que de l'équilibre, donc de la justice ! » Qu'est-ce à dire ? Hitler entend-il ressusciter la politique de l'équilibre européen, qui s'est révélée grosse de guerre, ou avons-nous affaire à un simple truisme ? C'est ainsi, enfin, que, dans l'interview de Jouvenel, où le Chancelier-Chef fait un appel si pressant à l'amitié française, cet appel tombe de haut et se termine par une menace non déguisée : « La chance vous est donnée à vous, si vous ne la saisissez point, songez à votre responsabilité vis-à-vis de vos enfants ». Mais il n'importe. L'appel a été lancé, pressant et, bien qu'émanant de cette bouche, émouvant. Sincère ou non, il faut prendre au mot celui qui prétend parler au nom des neuf dixièmes du peuple allemand, il faut, comme on l'a dit et répété, le mettre au pied du mur. Il est impossible que, après cela, les choses en restent au point mort actuel.

A la vérité, il y a là quelque chose d'incompréhensible. De ce côté du Rhin, les ministres qui se succèdent au Quai d'Orsay affirment hautement la volonté de la France d'entretenir de bons rapports avec l'Allemagne. Dans son grand discours du 25 février, notre ministre des Affaires Étrangères faisait un chaleureux appel au Reich pour que, de concert avec toutes les nations, il travaille à l'avènement d'un monde meilleur. De l'autre côté du Rhin, l'omnipotent chef de l'Allemagne proclame que « toute sa politique extérieure est tendue vers l'amitié française » et il adresse à la France le « Soyons amis » d'Auguste. Et ces propos tenus, au lieu de leur donner une suite, les deux interlocuteurs restent en face l'un de l'autre, muets. Il faut que cela cesse. Puisque Hitler manifeste le désir de « causer », que l'on « cause ». Que l'initiative soit prise par la Wilhelmstrasse ou par le Quai d'Orsay, peu importe. Quand il s'agit du salut de deux grands pays et de la vie de l'Europe, les questions de prestige deviennent encore plus misérables qu'elles le sont toujours. Il faut que la conversation s'engage sans tarder (toutes précautions étant, d'ailleurs, prises de notre côté, précautions consistant à associer à la conversation l'Angleterre et à ne jamais oublier nos devoirs envers la Société des Nations). Sur quoi devra-t-elle porter ?

Un journal allemand, s'adressant aux Français, donne à son article le titre de : Que voulez-vous ? L'Allemagne étant demanderesse, il semble

que ce soit à elle qu'il convient de poser la question. Puisque vous déclarez qu'il faut que les rapports entre la France et l'Allemagne deviennent confiants, dites-nous à quelles conditions cela vous paraît possible ? Que voulez-vous ? Que nous demandez-vous ?

La *Gazette de Francfort* a, dans un article remarqué du 4 février, de son rédacteur en chef, établi comme un bordereau des revendications allemandes. Elles se résument dans la volonté du Reich de se libérer des *stipulations unilatérales*. Le journal officieux reconnaît qu'après l'élimination des articles sur les réparations et de la partie V relative aux restrictions militaires, « le nombre de ces stipulations n'est plus très grand. Elles ont toutefois une grande importance de principe. Il y a la question des fleuves allemands internationalisés ; il y a la misère de Memel et de Dantzig ; il y a le règlement unilatéral de la zone démilitarisée qu'Adolf Hitler qualifie de « contribution extrêmement lourde » à l'apaisement de l'Europe et qui ne peut être observé que si le traité de Locarno, dans lequel il a été inséré, n'est pas détruit par des accords militaires unilatéraux ou d'autres façons. Il y a aussi l'institution des mandats, qui n'a été inventée que dans le but de nous spolier de notre domaine colonial. Il y a, pour ne citer encore que ceci, la néfaste liaison établie entre le traité de Versailles et le statut de la S.D.N. ».

Dans ces revendications, qui semblent bien être celles qu'élèverait le Reich dans une négociation d'ensemble, je distingue quatre principales : la réoccupation de la zone démilitarisée — l'incompatibilité du Pacte franco-russe et de Locarno — la substitution des pactes bilatéraux aux pactes régionaux fondés sur le principe de *sécurité collective* et la revendication coloniale.

En ce qui concerne la réoccupation de la zone démilitarisée, il appartient aux techniciens militaires d'en mesurer les conséquences : nous n'avons là-dessus aucune lumière. On affirme que, sans en avoir averti les Etats intéressés, l'Allemagne a commencé l'œuvre de remilitarisation. Si cela était vrai, nous élèverions là-contre la plus énergique protestation. Comment s'entendre avec une Allemagne, transgressant unilatéralement des arrangements qu'elle a signés, mettant une nouvelle fois l'Europe devant le fait accompli et comptant sur sa force reconquise pour imposer sa volonté ? Si Hitler est vraiment sincère dans ses déclarations pacifiques, son devoir est de saisir ses cosignataires de son desideratum. Peut-être alors la solution serait-elle celle qu'à suggérée jadis la Ligue (si elle est encore possible), à savoir, non la remilitarisation de la zone allemande démilitarisée, mais la démilitarisation d'une zone française.

Les officieux allemands rattachent la question de la démilitarisation au pacte franco-russe. C'est ainsi que le *Deutsche Volkswirth*, organe de M. Schacht, dont on connaît l'influence, en ce moment, prépondérante, écrit : « Le pacte franco-russe... mènera forcément à une révision du traité de Locarno. Car il rendra d'autant plus justifiée, et d'autant plus nécessaire, la suppression des

derniers restes d'inégalité dont souffre encore le Reich à l'Ouest. Je n'essaierai pas de démontrer, après tant de démonstrations faites à la Chambre et dans la presse, que le pacte franco-russe n'est aucunement contraire à Locarno. La Wilhelmstrasse le sait bien, et sa thèse consiste à soutenir que, si la lettre de Locarno n'est pas violée, c'est l'équilibre des forces européennes, sur lequel Locarno était fondé, qui se trouve modifié. Cela est à la fois vrai et pas vrai. Vrai, si l'existence des deux blocs européens est maintenue et si l'Allemagne hitlérienne n'a pas renoncé à ses rêves d'expansion aux dépens du Balticum et des terres russes. Pas vrai, si, comme on l'en supplie, l'Allemagne rentre dans la famille des peuples, accepte de siéger à Genève en égale des plus puissantes d'entre les nations européennes, si elle se rallie au principe de sécurité collective qui la protège au même titre qu'il protège la France et la Russie, et devient partie prenante dans le Pacte franco-russe où sa place est marquée et ardemment désirée.

Et nous voilà au principe de sécurité collective, sur lequel est édiée la Société des Nations et qui est l'instrument par excellence de la paix. Tous les membres de la famille des Etats, se dressant contre un agresseur, quel qu'il fût, n'est-ce pas le seul moyen de garantir la sécurité de tous, le seul moyen de permettre à l'ensemble des Etats, forts de leur nombre, de diminuer leurs armées et leurs armements ? Supposiez la Société des Nations devenue universelle — et si les Etats-Unis n'y sont pas entrés et si le Japon et l'Allemagne en sont sortis, l'entrée de l'immense Russie avec ses 100 millions d'habitants, ses immenses ressources et son récent équipement industriel l'a rapprochée de cette universalité — et demandez-vous si tous les Etats ne pourraient pas commencer leur désarmement ? Il suffirait aujourd'hui que l'Allemagne rejoignît Genève et se ralliât au principe de la sécurité collective, pour que la confiance refleurît dans l'âme des peuples, pour que la détente européenne se réalisât et que la course folle aux armements pût être enrayée. Le fait que l'Allemagne hitlérienne s'y refuse avec tant de ténacité, continue à représenter comme l'ennemi du genre humain la Russie soviétique (avec laquelle elle ne répugne pas, cependant, à commercer), démontre qu'elle n'a pas renoncé au programme de *Mein Kampf*. Et nous comprenons mal que nos amis pacifistes extrémistes ne semblent pas comprendre mieux que l'Allemagne les avantages et la nécessité de la sécurité collective.

Dans l'état actuel du monde, il n'est, pour conjurer les périls qui, de toutes parts, s'accroissent, que trois moyens : les alliances militaires, la sécurité collective par l'assistance mutuelle, et la non-résistance. Nous sommes, quant à nous, résolument hostiles à toute alliance militaire, avec quelque nation que ce fût. Nous n'avons jamais cessé, et nous ne cesserons jamais de les combattre. Nous ne changeons pas, nous, de ligne de conduite, selon qu'il s'agit de tel ou tel pays. Nous ne faisons pas d'exception pour la Russie soviétique. Certes, nous croyons profondément et nous avons

toujours cru que l'effondrement de la Russie soviétique serait un irréparable désastre pour la démocratie universelle, et qu'il faut tout mettre en œuvre pour l'empêcher — tout, sauf la guerre. Celui qui écrit ces lignes est fier d'avoir reçu son premier blâme ministériel pour avoir, en 1901, combattu l'alliance russe, parce que, affirmais-je, le moment viendrait fatalement où l'Autriche et l'Allemagne se heurteraient dans les Balkans et nous entraîneraient dans une guerre. Nous ne voulons pas que cela recommence. C'est pour l'éviter que nous sommes partisans acharnés de la sécurité collective qui, sérieusement organisée, rendrait toute guerre impossible. Reste la non-résistance, à laquelle nous avons toujours dit que les pacifistes intégraux seraient logiquement acculés à aboutir. En écrivant, dans sa réponse à Romain Rolland que, « si même — hypothèse à mes yeux absurde — Hitler devait nous attaquer un jour, je maintiendrais devant le poteau d'exécution que la seule attitude servant les vrais intérêts de notre peuple et du monde serait la *non-participation à la guerre* », c'est bien la non-résistance dont Chailay se fait l'avocat. Je crois, tout en détestant la guerre aussi radicalement que Chailay, que cette attitude est contraire à l'instinct le plus profond des peuples et des individus, et que si Hitler nous attaquait sans provocation, les pacifistes les plus extrémistes eux-mêmes défendraient leur foyer, leurs femmes et leurs enfants et, eux-mêmes, défendraient la liberté à laquelle, j'imagine, ils demeurent attachés et dont je me demande ce qu'elle deviendrait lors d'une occupation de la France par une armée hitlérienne.

VI

J'arrive à la fin de ce long article, trop long et cependant si incomplet, puisque je n'ai pu parler ni de la guerre italo-éthiopienne, ni du problème d'Autriche, ni de tant d'autres questions brûlantes. J'ai été obligé de m'en tenir à ce qui m'a paru l'essentiel. Et j'en viens à mes conclusions. Quelle doit être l'attitude de la Ligue en face du problème de la paix, tel qu'il se pose à l'heure où j'écris ? Je réponds d'un mot : celle que lui ont prescrite nos Congrès.

Dans tous, nous avons déclaré que le fait d'arracher par la force à un individu ou à un peuple un aveu de culpabilité étant un acte profondément immoral, il fallait effacer du traité de Versailles l'article 231. Nous le déclarons aujourd'hui avec la même force.

Nous avons, dans notre Congrès de 1932, demandé que les anciennes colonies de l'Allemagne lui fussent restituées sous forme de mandats. Nous le demandons encore. Mais étant donné l'inouï égoïsme des nations, cette restitution sera infiniment difficile à réaliser. Peut-être la résolution de la Ligue du 24 octobre 1935 sur l'adaptation des traités, notamment en ce qui concerne « la distribution équitable des matières premières entre les Etats et la répartition sur la surface du globe des excédents de population » indique-t-elle la voie grâce à laquelle il serait possible de s'acheminer vers la solution qui nous paraît conforme à la justice.

Je rappelle de même devant la folie de la course aux armements, qu'avec l'assistance mutuelle sous l'égide de la Société des Nations, et l'établissement, par l'assouplissement de l'article 19, d'une méthode de révision pacifique des traités, la Ligue a toujours préconisé le désarmement simultané, progressif et sévèrement contrôlé. Dès le Congrès de 1929 de Rennes, nous avons affirmé qu'il ne convenait pas de subordonner le désarmement à la sécurité, mais qu'ils se commandaient l'un l'autre, et que, par conséquent, il fallait travailler, d'un même effort, à les réaliser l'un et l'autre. Et, lors de notre Congrès d'Hyères de 1935, la Ligue a dit plus expressément encore que, « quelle que soit, au reste, l'importance des notions de sécurité collective par l'assistance mutuelle et de justice internationale par la révision des clauses injustes des traités, elle ne saurait admettre que quiconque, en aucune façon, fasse de ces notions une condition préalable au désarmement simultané ou une excuse pour en retarder la négociation ».

Quelques-uns de nos collègues disent et répètent que, dans son grand discours du 28 mai 1935, le seul où Hitler ait défini sa politique extérieure, non par de vagues protestations pacifiques, mais par treize points précis, il s'est déclaré prêt au désarmement, et que la France n'en a pas tenu compte. Cela n'est pas exact. Le point 8, en effet, dit textuellement : « *Le Gouvernement du Reich a fait connaître le chiffre de la nouvelle armée allemande (550.000 hommes). IL NE REVIENDRA SUR CE CHIFFRE SOUS AUCUN PRÉTEXTE* ». C'est donc seulement sur une majoration possible de ce chiffre et sur le volume de l'armée de l'air que Hitler admet certaines limitations.

Cela n'a d'ailleurs aucunement empêché la Ligue de demeurer fidèle à sa foi dans le principe du désarmement. Lors du retrait de Genève du Reich, elle a déclaré « qu'avec ou sans l'Allemagne, la Conférence du Désarmement devait continuer, qu'avec ou sans l'Allemagne, elle devait aboutir rapidement à un accord de principe, prescrivant des mesures immédiates de limitation et de réduction des armements, l'interdiction de tout réarmement et l'institution d'un contrôle effectif et permanent. Cet accord conclu, l'Allemagne sera invitée, sans y être contrainte, à lui donner son adhésion ». Ce que demandait la Ligue dans sa résolution du 19 octobre 1933, elle le demande encore. Que si l'Allemagne n'acceptait pas l'accord juste et équitable de limitation des armements que lui présenterait la Commission du Désarmement, réunie à nouveau, il deviendrait évident à tous les yeux, qu'en dépit de toutes ses protestations, elle demeure belliqueuse, et la Société des Nations aurait à se demander si elle ne devrait pas lui appliquer, comme mettant la paix en péril, les sanctions — exclusivement économiques — dont elle dispose.

* *

Au moment de déposer ma plume, c'est à vous que je songe, amis émigrés allemands. Je suis de ceux qui ont épousé votre grande douleur et je

l'épouse encore. Je suis de ceux que les souffrances infligées à tant d'êtres humains innocents ont empli de désespoir. Je suis de ceux qui n'ont pas oublié et qui n'oublieront jamais, qui ne se sont pas habitués à votre infortune et qui, jusqu'à leur dernier souffle, maudiront Mussolini et Hitler, les assassins de la liberté. Comment alors, me demandez-vous, pouvez-vous proposer qu'on accorde à Hitler, au risque d'affermir son pouvoir maudit, ce que l'on a refusé aux gouvernements démocratiques de l'Allemagne? Croyez, chers amis, que je sens tout le poids de ce reproche. Croyez que j'ai fait un effort surhumain pour vaincre ma brûlante rancœur et ma brûlante pitié. Mais mon devoir était de faire cet effort. Rendez-vous compte que je n'ai rien accordé à Hitler, mais que j'ai accordé ce que réclame l'équité. J'ai été mû par deux sentiments : par le sentiment de la justice et par l'amour de la paix, qui est la justice suprême. A ces deux divinités, il valait de sacrifier ce que j'ai de plus intime et de plus profond : la haine, l'ineffable haine de la tyrannie. J'ai écrit autrefois que la véritable tolérance consiste à être tolérant même envers les intolérants. J'écris aujourd'hui que la véritable justice consiste à être juste même envers les Injustes.

Le 4 mars 1936.

VICTOR BASCH.

P. S. — Mon article allait être tiré lorsqu'a éclaté le coup de théâtre de Berlin. Je ne change pas un mot à ce que j'ai écrit. Mais je voudrais y ajouter un bref post-scriptum.

L'illustration de la mirobolante interview de M. Bertrand de Jouvenel n'a pas tardé : la « bonhomie nazie » du Führer a joué pleinement. En fait d'offre précise de paix, Hitler répudie le Pacte de Locarno qu'il s'est solennellement engagé à respecter, parce que contracté librement, réoccupe la zone démilitarisée, contrairement, non seulement à l'article 43 du Traité de Versailles, mais à l'article premier du Pacte de Locarno (« ainsi que l'observation des dispositions des articles 42 et 43 dudit traité concernant la zone démilitarisée »), en contre-partie de quoi il fait un certain nombre de propositions dont la plus importante — destinée à concilier au Reich les sympathies de l'Angleterre — est l'offre de rentrer dans la Société des Nations. Le moment choisi pour son coup révèle la collusion entre Hitler et Mussolini. Ou bien la Société des Nations accordera à l'Italie les conditions qu'elle posera — et alors Mussolini essaiera de faire revivre le Pacte à Quatre, ou bien elle refusera de donner à l'agresseur l'énorme prime qu'il exige — et alors ce sera le Pacte à Quatre encore, mais formé non de la France, de l'Angleterre, de l'Allemagne et de l'Italie, mais de l'Italie, de l'Allemagne, de la Hongrie et de la Pologne.

Décidément — comme je l'ai écrit plus haut — la politique de l'Allemagne hitlérienne est bien celle de la Prusse de Guillaume II : paci-

fique, mais à la condition que le monde se plîât à sa volonté. Le « Soyons amis » veut dire : Obéissez ! Puisque la France, malgré le veto de l'Allemagne — qui, elle, n'a demandé la permission à personne pour signer le traité de Rapallo — a osé signer le traité avec la Russie soviétique, le Reich se dit délié de tous ses engagements. C'est, une fois de plus, la méthode du fait accompli et du coup de poing.

Que l'Allemagne n'ait pas voulu supporter, dix-sept ans après la cessation des hostilités, qu'une partie de son territoire soit démilitarisée sous le contrôle des vainqueurs, j'ai dit que nous le comprenons. Qu'elle ait voulu ouvrir là-dessus une négociation, rien de plus naturel. Mais qu'elle rompe unilatéralement un Pacte consenti librement, voilà qui est proprement insupportable et doit susciter une rapide riposte. Le sens de cette riposte est indiqué par l'article 4 du Pacte de Locarno qui est ainsi conçu : « Si l'une des hautes parties contrac-

tantes estime qu'une violation de l'article 2 du présent traité ou une contravention aux articles 42 ou 43 dudit traité (ce dernier concernant la zone militarisée) a été ou est commise, elle portera immédiatement la question devant le Conseil de la Société des Nations ». Donc, recours immédiat audit Conseil et appel aux co-signataires de Locarno. C'est sous l'égide de Genève que doit se dérouler toute la procédure et doivent s'engager d'éventuelles négociations.

Cela oui, mais pas plus que cela. Pas de rappel de classes, comme quelques-uns l'ont suggéré. Pas de « préparation de mesures militaires exceptionnelles », comme l'annoncent, en énormes caractères, les journaux. Pas de colloque où le chef du gouvernement tente de rivaliser — ce à quoi il ne réussira pas — avec la brutalité d'un Hitler. Du calme, de la dignité et, avant toutes choses, la sauvegarde de la Paix. — V. B.

UNE CONTROVERSE

UN ARTICLE DE M. ROMAIN ROLLAND

J'ai le tort de voir trop claires des situations compliquées. Je ne suis pas sans voir pourtant leur complexité. Mais il me paraît qu'il s'agit de les classer selon leur ordre d'importance. La confusion provient surtout d'un déséquilibre émotif, qui intervient les valeurs.

Nous sommes à une des heures les plus critiques de l'histoire. L'Europe — et le monde à sa suite — sont à la veille de s'embraser. Nous recevons déjà au visage le souffle de la guerre. Je ne pense pourtant pas qu'il y ait des raisons de s'affoler; et la situation me paraîtrait, pour notre France, solide et nette, si nous savions la regarder avec des yeux fermes et résolus.

L'Allemagne hitlérienne s'apprête fiévreusement à l'assaut. Les plus sûrs témoins qui, récemment, en reviennent, nous attestent avec angoisse la folle accélération des préparatifs militaires et leur pointe menaçante tournée contre la France. L'Italie mussolinienne est, en dépit des basses compromissions de Laval, un allié perdu pour la France; en cas de conflit européen, le mieux qu'on puisse en espérer est sa neutralité, et elle n'est point sûre. Mais de toute manière, son usure mortelle dans l'insane expédition d'Abyssinie l'immobilise en Europe, pour un assez long temps. Ainsi posée sur l'échiquier, la partie devient d'une clarté parfaite. Le bloc France-Angleterre-U.R.S.S. s'impose. Il suffit seul, mais largement, à parer au danger imminent, et probablement même à l'empêcher d'éclater. Pourquoi donc hésiter, ou tarder?

Par une chance insigne, les deux causes ennemies à l'intérieur de notre pays, les deux partis,

nationalistes et internationalistes, se trouvent d'accord. Tous les patriotes intelligents, qui ont l'amour de la France, savent qu'elle n'a point de plus mortel ennemi, de plus assoiffé de vengeance, que l'Allemagne hitlérienne; — et cette même Allemagne est l'ennemie irréductible des deux Internationales socialiste et communiste. Il semblerait donc simple que tous les partis s'alliasent, — si la pensée même d'un tel rapprochement et le souvenir d'une trop fameuse Union Sacrée ne leur faisaient craindre d'être dupés.

Mais quoi? Il faut parler franc, et ne rien dissimuler, ni de ce qui sépare irrémédiablement, ni de ce qui rapproche nécessairement. Est-ce que les pires ennemis ne feraient point trêve à leurs débats, pour conjurer leurs forces contre une calamité de la nature : l'eau ou le feu? Est-ce abdiquer ses convictions que conserver le sens commun?

Nous sommes actuellement en face d'un fléau menaçant, qui est apparenté à ces calamités de la nature : le déchaînement sur le monde de forces énormes, qui n'obéissent plus à une raison politique, mais à un délire d'orgueil, de désespoir, de fureur et de misère : car il y a de tout cela au fond du national-socialisme hitlérien; — et certes, les Alliés de la victoire y ont leur large part de responsabilité, et elle n'est pas petite! Nous y reviendrons tout à l'heure... Mais, pour l'instant, il s'agit d'abord de barrer le passage au déluge de sang.

* * *

Ici, nous nous trouvons en face de nos amis du pacifisme intégral, de ceux que nous avons contribué nous-mêmes à former, et qui nous reprochent de les abandonner. — alors que, servant

toujours la même cause commune de la paix, nous n'abandonnons que le *usque ad absurdum* de ceux qui prétendent la servir, en dehors du bon sens et de la vérité. Je m'adresse en particulier à deux d'entre ces amis, que j'estime et que j'aime : l'un, le courageux et sage Félicien Challaye, que nous venons de fêter, et dont la calme intrépidité d'esprit, pendant toute sa vie, est l'honneur de notre France; l'autre, l'un des historiens les plus probes et les mieux libérés de tous les préjugés d'école et de tradition qui s'opposent à la recherche de la vérité, Georges Michon. Pourquoi faut-il que sur des questions aussi simples se trouvent divisés de vieux compagnons comme nous, dont le commun souci, le souci essentiel, est de défendre la paix ?

Mais cette paix que nous défendons, Challaye, Michon, n'est pas un absolu, qui puisse se passer du bon sens et de la vérité des faits; et ce que l'on construit sans eux est voué à la ruine. Or, que faites-vous d'autre quand, pour assurer la paix, vous dites, mes amis, qu'il faut se livrer à la bonne foi de ceux qui veulent la guerre et notre destruction ? Quand vous niez qu'ils le veulent, alors que toutes nos enquêtes, directes et indirectes, nous montrent qu'ils s'y préparent, et avec quelle tenace et brûlante frénésie ! Quand vous vous portez garants, contre l'évidence des faits, de la pureté des intentions, de la loyauté des assurances de l'auteur de *Mein Kampf*, qui n'a jamais renié une ligne de sa bible de haine raciste et de vengeance antifrançaise, officiellement répandue, à des cent mille exemplaires, dans tous les foyers d'Allemagne, et qui a même, dans ce livre, cyniquement démasqué ses plans de mensonge politique, afin de dissocier les Alliés, et de les ruiner, un à un (1) !...

Vous nous accusez, Michon, d'affirmer que « l'agresseur de demain, c'est Hitler », et de « disculper ainsi, d'avance, les bellicistes et magnats de l'économie française, à la recherche d'une diversion... » Mais s'il nous est assuré que « Hitler est l'agresseur de demain », irons-nous le dissimuler, mentirons-nous à notre conviction, dans la crainte de faire trop de plaisir « aux bellicistes et magnats français ? » C'est à nous et à vous de faire en sorte que ceux-ci n'aient pas lieu de s'en réjouir longtemps. Et nous n'y manquerons pas ! Mais par haine et méfiance de l'ennemi intérieur, devons-nous, comme on y serait conduit par votre raisonnement, ouvrir les portes de notre maison à l'ennemi extérieur ? Ce serait insensé ! N'est-il donc pas possible, dans la confusion délirante de ce temps, de maintenir l'équilibre entre deux solutions extrêmes, également ruineuses, absurdes également : l'abdication devant Hitler et l'abdication devant M.M. de Wendel, Schneider et leurs hommes de confiance au Parlement français ? Pour

(1) Et de sa mauvaise foi, il a si bien connaissance — (vous ne pouvez l'ignorer, Challaye et Michon !) — que Hitler a usé de toutes les armes légales pour empêcher que *Mein Kampf* fût lu et connu, en France, en traduction française, — tout en continuant de répandre à pleines mains dans l'Allemagne ce livre contre la France et ses appels de haine.

ma part, je le maintiendrai. Je me charge de demeurer armé contre les deux dangers, et je crierai à tous, comme le fils du roi Jean, à Poitiers : « Père, garde-toi à droite ! Père, garde-toi à gauche !... Contre ceux du dedans ! Contre ceux du dehors !

Pour le moment, le plus pressé, c'est le danger du dehors. Pourquoi le sous-estimez-vous ?

Je ne vous reprocherais pas, Challaye, de sacrifier vos répugnances à la nécessité, si vous la jugiez telle, pour assurer la paix, de tendre votre main loyale aux meurtriers de Klaus et des centaines d'ouvriers, dont le seul crime fut de rester fidèles à la cause prolétarienne, aux mains des assassins de Mühsam et du professeur Lessing, des proscripteurs des juifs, des incendiaires du Reichstag, des tortureurs des prisons de la Gestapo et des camps de concentration !... Tels de nos grands ancêtres de la Convention ont dit, dans des cas extrêmes : « Soit flétri mon honneur, mais que la République soit sauvée !... » Pour que la paix soit sauvée, pour épargner des millions de vies qui seraient sacrifiées dans une guerre nouvelle, que ne sacrifierions-nous de nos justes ressentiments et jusqu'à notre honneur même, — sans pourtant sanctionner par notre acceptation les violations criminelles des droits de l'humanité ! Quelque horreur que nous inspirent les hommes qui tiennent en leurs mains les destinées de l'Allemagne, jamais nous ne songerions à provoquer la guerre pour les abattre : car ce serait trop payer la chute de ces misérables que la payer du sang des peuples innocents ou victimes de leurs crimes. Nous qui avons vécu les années de la « grande guerre » dernière, nous avons trop bien expérimenté qu'un peuple n'est pas responsable, dans l'état social actuel, des guerres dont on l'oblige à devenir l'instrument. Le peuple d'Allemagne reste pour nous, même sous la fascination ou sous la peur de Hitler, le grand peuple fraternel qui est depuis des siècles séparé de notre peuple et dressé contre lui, par des malentendus mortels, artificieusement cultivés. Et notre vœu le plus profond, notre effort inlassable, seront toujours de le réunir à nous, dans une large et sage coopération internationale. Même à cette heure extrême, en dépit de toutes les menaces, nous visons à la faire rentrer dans le cercle des nations unies d'Europe, par un pacte commun d'assistance mutuelle et de non-agression qui les lie solidement. Mais c'est là justement ce que ses chefs hitlériens se refusent à accepter. Et leur refus montre assez leurs intentions criminelles : ils veulent garder les mains libres, et même, par des traités séparés, s'y faire autoriser, afin de s'assurer la possibilité d'agression contre une partie, séparée, de la communauté européenne. Et c'est ce qu'à défaut même des raisons de justice, le moindre sens politique nous interdit d'autoriser. Car nous voulons, Challaye, non pas l'ombre, mais la réalité, le plein jour de la paix. Pour assurer la paix de l'Occident, nous serions prêts à traiter, fût-ce avec le diable (comme disait ce Saint-Père qui, d'ailleurs, a su fort bien le « rouler » !) mais

afin de l'enchaîner dans les liens d'un pacte collectif, d'une « paix indivisible », qui le rende inoffensif, sous la garde de l'Europe. Ce que nous n'admettons pas, c'est que vous, Challaye, dans votre crainte fébrile de mécontenter le diable, vous soutenez sa thèse de se passer de « la paix indivisible » — la seule qui contraigne les contractants — pour tomber dans le panneau qu'il nous tend d'une paix particulière et provisoire en Occident, qui lui laisse les mains libres à l'Est, pour piller et ruiner notre plus grand allié !... Je laisse de côté ce que représente pour nous cet allié — et ce qu'il n'est plus pour vous, Challaye, qui vous en êtes laissé éloigner par les antipathies, les rancunes, les aigres malentendus de ceux qui vous entourent ! — l'U.R.S.S., pour nous le seul espoir certain du progrès social, la forteresse de notre Internationale humaine ! Nous n'avons pas le temps d'instituer ici une discussion là-dessus. Le terrain du bon sens nous suffit. En bonne foi, Challaye, n'est-il pas insensé de faire, comme vous le faites, le jeu de notre plus mortel ennemi, en le laissant ruiner tout ce qui nous défend contre lui ? Quelle responsabilité vous assumez !...

Je sais, vous opposez déjà, à la ruée qui viendrait, cette ultime attitude de défense brisée — cet acte de désespoir stoïque, plus que de foi en la victoire. « Si même fondait sur nous l'invasion hitlérienne, qu'elle entre ! Nous saurons bien, par notre résistance passive, l'arrêter ! » Le croyez-vous, Challaye ? Challaye, où est votre peuple de résistants passifs ? Et à supposer qu'il se trouve, en Occident, un peuple qui soit prêt actuellement, comme vous, par horreur de défendre sa vie au prix de la vie des autres, à la sacrifier, croyez-vous sincèrement qu'un pareil sacrifice aurait, à l'heure actuelle, raison de la violence destructrice ? Gandhi, que je vénère, a tenté pour son peuple cette héroïque expérience, et sans doute, il n'y a point renoncé ; mais il n'y a point réussi. Et combien plus de chances de succès lui offrait pourtant cette expérience, parmi trois cents millions d'hommes, habitués depuis des siècles à l'enseignement de l'*Ahimsa* ! Nous, d'Europe, nous voyons depuis douze ans — depuis la marche sur Rome — les dévastations produites par la victoire brutale des fascismes sans frein, chez les nobles peuples d'Occident, qui n'ont pas su se défendre. Ils ont été asservis, dans leur chair et dans leur esprit, non seulement violentés, outragés, martyrisés, mais brisés moralement, dégradés dans leur âme, acceptants de leur abdication. Pouvez-vous espérer que notre peuple — s'il s'abandonne, décapité de ses chefs, de son élite irréductible, ouvrière et intellectuelle — résisterait mieux ? Quelle folie de remettre à plus tard, à l'après la défaite, une résistance morale et matérielle, qui, seulement aujourd'hui, peut s'opposer victorieusement à l'agresseur !...

Ignavia est jacere, dum possis surgere...

Et ne voyez-vous pas la cruelle injustice qui vous pousse aveuglément, par juste aversion de la guerre, à dénoncer comme des fauteurs de guerre les réfugiés d'Allemagne et d'Italie, témoins

vivants des dévastations causées par les sauvages dictatures fasciste et naziste, et nous criant : « Au feu ! » quand les flammes commencent à nous gagner ! Ne voyez-vous pas que nous, que vous accusez, nous nous vouons à la tâche écrasante d'empêcher cette guerre qui ruinerait l'entière civilisation, en lui opposant la seule barrière qui puisse tenir contre sa poussée ? Et ne devriez-vous pas nous y aider ?

Non, nous ne voulons pas la guerre ! Nous voulons que la guerre ne soit pas. Et, le voulant, nous voulons les moyens qui, seuls, peuvent encore l'arrêter — les efforts conjugués des trois puissantes nations qui, pour des motifs divers, ont un besoin impérieux, une nécessité vitale d'une longue paix : la France, l'Empire britannique et l'U.R.S.S. Ah ! je ne puis jurer que le mur compact des trois nations alliées sera encore capable d'empêcher que la guerre ne soit ; car rien n'empêche le délire des fous et des *Führer* ou des *Duci* frénétiques, de se ruer contre les murs. Mais, du moins, ils s'y briseront.

Quand se déchaîne le feu ou l'eau, il ne faut pas tant de raisonnements. Il s'agit de s'opposer, par toutes les forces, aux ravages. Mais quand le feu est dompté, quand l'inondation est refoulée, le devoir est de remonter aux causes du sinistre et de s'y attaquer, afin de préserver l'avenir. Les causes du fléau hitléro-germanique ne sont pas mystérieuses ; nous n'avons aucun effort à faire, pour les découvrir. Voici plus de quinze ans que nous les avons dénoncées : dès le lendemain des traités d'oppression scandaleuse et d'iniquité qui ont été sanctionnés à Versailles par les gouvernements alliés. Nous n'avons jamais manqué au devoir de les flétrir et de réclamer leur revision. C'est un devoir de justice et d'honneur. Un devoir envers la France. Un devoir envers l'humanité... Inlassablement, nous l'avons revendiqué. Nous avons, depuis quinze ans, prévu et annoncé le soulèvement de révolte, à laquelle la stupide implacabilité des vainqueurs de Versailles acculait fatalement un grand peuple, recru de misère et d'outrages, qui veut, qui doit reprendre sa place au soleil ! Nous avons même pronostiqué (je pourrais dire : diagnostiqué) le caractère délirant que prendrait cette revendication et l'abus qu'en feraient les premiers chefs de reîtres, qui sauraient incarner le démon de la revanche et l'orgueil national. On ne nous a pas écoutés. On a laissé se discréditer la république allemande, qui aurait pu nous aider loyalement à réconcilier les deux frères ennemis d'Occident. Les chefs de reîtres sont venus. L'Allemagne est, dans leur poing, une énorme torche allumée. Sous la menace d'embrassement de toute l'Europe, ce n'est plus le temps de discuter une revision des traités qui, arrachée par la force, paraîtrait un acte, non de justice, mais de faiblesse : la cause même de la paix en serait desservie. Il n'est, pour le moment, que de faire le vide autour de la torche. Quand elle sera éteinte, alors c'est à la France de prendre l'initiative de réorganiser la paix européenne, en l'émondant de l'amas de sottises et de crimes contre le bon sens, de crimes

contre le droit, dont elle a été souillée. Il faudra reviser, calmement, mais à fond, les traités.

D'ici-là, Europe, tenons-nous les mains, formons la ronde ! La ronde de la paix. Et gare à qui y touche !

Nous ne te défendons pas, nous te prions, Allemagne, d'y entrer. Mais nous ne te permettrons pas de la briser.

ROMAIN ROLLAND.

(Vendredi, 24 janvier 1936.)

RÉPONSE DE M. FÉLICIEN CHALLAYE

Mon maître et grand ami Romain Rolland a fait à mon ami Georges Michon et à moi-même l'honneur de discuter ici les idées exprimées par nous en divers articles de *Barrage*, l'organe de la *Ligue internationale des Combattants de la paix*, que je préside en ce moment.

Romain Rolland a critiqué avec une cordiale âpreté ce *pacifisme intégral* auquel je suis arrivé sous diverses influences, parmi lesquelles la sienne a été prépondérante.

S'il ne s'agissait que de moi, je m'abstiendrais de répondre. Et je me bornerais à relire *Au-dessus de la mêlée* ou *Lilulé*.

Mais il ne s'agit pas que de moi. Il s'agit de l'humanité tout entière, qui serait cruellement meurtrie, anéantie en ses meilleurs éléments par une guerre nouvelle. Il s'agit de l'existence de millions de jeunes êtres. Il s'agit de la vie de mon fils.

Alors, je ne puis sans protester laisser Romain Rolland descendre dans la *mêlée* pour attiser la haine de la France contre l'Allemagne actuelle, haine d'où risque de sortir la guerre.

Romain Rolland a ses informateurs sur l'Allemagne. Nous avons les nôtres. Ceux-ci ont fréquemment entendu Hitler parler de la guerre, — qu'il a faite, à la différence de la plupart des autres chefs d'Etat, — dans les termes mêmes où nous autres, anciens combattants, en parlons entre nous; comme d'une saleté; comme d'une stupidité criminelle. Ils ont entendu le *Führer* multiplier les pathétiques appels au peuple de France. Ils l'ont entendu renoncer solennellement à toute revanche, une fois le problème de la Sarre pacifiquement résolu.

Ces appels de Hitler pourraient remplir une page de *Vendredi*. Je ne puis les citer ici. J'ai rappelé certains d'entre eux dans une brochure publiée en 1933, aux frais de ma *retraite du combattant, Pour la paix désarmée même en face de Hitler*.

Rolland se déclare convaincu que Hitler ment. Comment peut-il aussi aisément pénétrer dans une autre conscience? — Il est « assuré » que Hitler est « l'agresseur de demain ». Comment peut-il être certain d'un fait futur? La logique nous ordonne de ne pas transformer en une vérité incontestable une simple possibilité.

Rolland rappelle *Mein Kampf*. Il est com-

préhensible que l'œuvre soit placée dans tous les foyers allemands, pour des raisons de politique intérieure, afin d'amener le maximum de cohésion nationale. (Je n'ai pas besoin de dire que j'en condamne sans réserve les thèses racistes; mais là n'est pas la question.) Il est compréhensible aussi que l'œuvre ne soit pas répandue à l'étranger, où sa traduction risquerait d'accroître l'incompréhension hostile dont est victime l'Allemagne. — Mais les journaux hitlériens ont souvent exposé que le caractère antifrançais de *Mein Kampf* s'explique par les circonstances momentanées où le livre a été composé : la France de Poincaré occupant militairement la Ruhr se montrait vraiment alors la pire ennemie de l'Allemagne.

— Enfin, *Mein Kampf*, écrit il y a douze ans, engage Hitler, devenu chancelier, à peu près autant que le manifeste en faveur de la grève générale révolutionnaire engageait le président Briand, et que le programme de Saint-Mandé engage M. Millerand!

Mais l'Allemagne ne réarme-t-elle point? Rolland signale « la folle accélération de ses préparatifs militaires ». Il sait bien que la faute en est à nous, qui n'avons pas, quand l'Allemagne était vraiment désarmée, réalisé le désarmement auquel nous étions tenus. Pendant plusieurs mois après son arrivée au pouvoir, Hitler a solennellement réclamé non le réarmement de l'Allemagne, mais le désarmement de tous. C'est faute d'avoir obtenu ce bienfaisant résultat qu'il a décidé de réarmer son peuple. S'il est vrai, comme le répètent les militaristes de tous les pays, que les armements soient la condition de la sécurité, l'Allemagne a moralement autant de droit que les autres peuples à la sécurité, donc aux armements. Pourquoi son armée, serait-elle une armée d'agression plus que notre armée tricolore ou l'armée rouge?

Rolland parle d'« enchaîner l'Allemagne par les liens d'un pacte collectif ». Compte-t-il donc, maintenant, sur la bonne foi du *Führer*? Que vient faire ici ce chiffon de papier, que la malhonnêteté allemande pourrait si aisément déchirer?

Plus que sur ce texte, Romain Rolland compte sur l'union de la France, de l'U.R.S.S. et de la Grande-Bretagne, sur leur « résistance matérielle et morale ». *Résistance matérielle*, cela veut bien dire, n'est-ce pas, *Résistance armée*? Le « mur compact » qu'il s'agit d'élever contre le soi-disant envahisseur, c'est bien un assemblage de mitrailleuses, de tanks, de canons, d'avions de bombardement? Il s'agit bien d'un retour à la *paix armée* et aux *alliances militaires*, à la politique Poincaré-Isvolsky-Grey de 1914, dont on se rappelle l'aboutissant?

C'est une politique. Mais il faut voir nettement à quoi cette politique engage. Il faut non seulement maintenir, mais développer nos armements, accroître encore nos budgets militaires, au détriment des budgets civils; car il ne suffit pas d'être fort, il faut être le plus fort. Il faut éviter toute critique de notre militarisme; car cette critique ris-

querait de susciter l'indiscipline des troupes, qui fait la faiblesse des armées. Il faut envoyer nos enfants aux sociétés de préparation militaire, et graisser nos godillots. Il faut nous interdire toute action anticoloniale; car il est nécessaire de maintenir les mécanismes de contrainte appliqués aux Nord-Africains, aux Noirs, aux Indochinois, afin de recruter les armées brunes, noires et jaunes que nos gouvernants jetteront dans la fournaise. Il faut, dès maintenant, créer, cultiver, un esprit d'*union sacrée*; car tout ce qui divise un peuple l'affaiblit quand s'impose une action violente.

Cette union sacrée, Romain Rolland la bénit d'avance, lorsqu'il se réjouit de constater l'entente des « patriotes intelligents », c'est-à-dire germanophobes, et des « internationalistes ».

Ne voit-il pas que le jour où cette union sacrée ne rencontrerait plus d'obstacle, l'Etat-Major de Paris et l'Etat-Major de Moscou pourraient fort bien s'entendre pour faire éclater une guerre qu'ils appelleraient *préventive*, une *guerre pour la défense de la paix indivisible*? Car les « patriotes intelligents » de chez nous, continuent à désirer l'écrasement de *l'ennemi héréditaire*, et la mainmise sur la rive gauche du Rhin. Et les dirigeants de l'U.R.S.S. peuvent très bien vouloir briser en l'Hitlérisme le plus sérieux obstacle à l'expansion universelle du Soviétisme.

Je ne consens point à une telle guerre, ni à sa préparation.

C'est une tout autre politique que nous réclamons.

A l'intérieur, lutter sans répit contre les fascistes et les nationalistes de France, — en qui nous ne consentirons jamais à voir des alliés; — lutter contre l'Etat-Major, contre les marchands de canons, de cuirassés, d'avions, de masques à gaz, contre leur presse vénales, contre les exploités des indigènes aux colonies; réclamer la réduction, la suppression même des budgets militaires, et l'emploi des sommes ainsi épargnées au combat contre le chômage, contre la maladie, contre l'ignorance.

Accueillir avec une joie cordiale tous les appels à la paix venant de tous les peuples, surtout de celui avec lequel nous avons été le plus souvent en opposition, l'Allemagne; causer avec ses dirigeants, quels qu'ils soient, même si leur politique intérieure nous répugne; nous entendre avec eux, à la seule condition que cette entente n'ait de pointe contre aucun autre peuple; ne pas retarder la révision des traités injustes, mais en supprimer immédiatement les clauses les plus iniques; consentir au retrait public de l'article 231 qui affirme l'exclusive responsabilité de l'Allemagne à l'origine de la guerre mondiale; persuader l'Allemagne que l'U.R.S.S. ne la menace point, et l'U.R.S.S. que l'Allemagne ne la menace point; dans une Europe ainsi apaisée, revenir au plan de *désarmement général* proposé jadis par l'U.R.S.S., — quand l'U.R.S.S. de Lénine disposait d'une armée réduite, n'avait pas de maréchaux,

ne consacrait point aux dépenses militaires le cinquième de son budget, respectait les scrupules des objecteurs de conscience, ne persécutait pas les Doukhobors, admettait quelque discussion intérieure sur l'orientation du pays, et déclarait la paix au monde...

♦♦

Si ces appels n'aboutissaient pas, si la guerre devait éclater entre l'Allemagne et l'U.R.S.S., localiser le conflit; ne pas permettre à la guerre, sous prétexte de *paix indivisible*, d'étendre partout ses ravages; n'intervenir contre l'agresseur, s'il est nettement reconnu, et quel qu'il soit, que par des sanctions morales, diplomatiques, économiques, financières, c'est-à-dire par des sanctions non militaires ne pouvant conduire à la sanglante catastrophe.

Si même, — hypothèse à mes yeux absurde, — Hitler devait nous attaquer un jour, je maintiendrais devant le poteau d'exécution que la seule attitude servant les vrais intérêts de notre peuple et du monde serait la *non-participation à la guerre*. Non point que je pense, comme l'écrit Rolland, « par la résistance passive arrêter l'envahisseur ». Mais parce que l'occupation étrangère, même par les troupes d'un Hitler, causerait moins de morts, moins de ruines, moins d'humaines douleurs que la guerre ayant pour but de l'éviter. Puis, dans une ville soumise à la domination d'un Hitler pourrait se préparer, contre lui, la révolte mieux que parmi les cadavres et les ruines d'une cité qu'aurait anéantie ses canons.

Le Romain Rolland de jadis, — celui qu'on accusait d'être « neutre devant le crime » — l'éternel Romain Rolland m'a convaincu que n'importe quelle solution pacifique des conflits internationaux est supérieure à la guerre.

Car la guerre entre peuples est le crime des crimes, la folie des folies, la calamité suprême, le mal absolu.

FÉLICIEN CHALLAYE.

(Vendredi, 31 janvier 1936.)

DEUXIÈME ARTICLE DE M. ROMAIN ROLLAND

J'attendais que mon article: *Pour l'Indivisible Paix* m'attirât des critiques, et qu'il suscitât la discussion; c'était pour instituer un débat sérieux que je l'avais écrit.

Nous sommes nombreux en France, à nous réclamer du pacifisme. Nous sommes innombrables à vouloir la paix. Mais depuis trop longtemps, nous vivons dans une étrange peur de définir cette paix, de voir et d'oser dire ce qu'elle exige de nous. J'ai maintes fois tenté — on le verra plus loin — de dissiper l'équivoque, au sein des groupements pacifistes, dont je faisais partie. Ce n'est point ma faute si dans leurs journaux mes avertissements sont restés sans échos. Disposant aujourd'hui d'une vaste tribune, j'ai voulu forcer l'attention de ceux qui paraissent peu disposés à entendre. Je comptais ouvrir une large discussion, où les idées, en se confrontant, auraient la possi-

bilité de se clarifier, et dont chacun de nous aurait fait son profit. Je ne me suis pas pressé de répondre. Il était bon que chacun eût le temps de prendre position. J'ai recueilli avec la même attention encouragements et critiques, quand ils se présentaient, comme ç'a été le cas le plus fréquent, avec calme et dignité.

Mais ce que je ne saurais admettre, c'est le ton de violence effrénée que certains ont pris à mon égard. J'ai vu surgir une poignée de furieux qui, excipant pour moi d'une amitié ancienne dont je ne me serais jamais douté, et s'arrogeant sur ma pensée des droits de propriété, m'ont déclaré défunt et se sont mis à piétiner sauvagement sur ma tombe. J'espère leur prouver tout à loisir que *bonhomme vit encore !* Mais je me refuse à répondre à des hommes aussi peu capables de garder la maîtrise de soi et les égards qui sont dus à tout contradicteur sincère. Leur frénésie me rappelle trop celle des années de guerre et les illustres pourfendeurs qui s'armaient du droit et de la liberté. Je suis tout de même trop âgé pour m'escrimer avec les nouveaux P.-H. Loyson d'un pacifisme furibond !

Je n'ai souci de répondre ici qu'à mes vieux amis et compagnons du long combat mené ensemble pour la défense de la paix, — à ceux d'entre eux que mon article a pu inquiéter ou attrister, et qui me l'on dit avec une cordiale émotion, qui m'a touché.

Et d'abord, je leur dois et je me dois de dissiper la singulière faiblesse de mémoire qui leur fait juger nouvelle une position d'esprit que je n'ai cessé d'affirmer publiquement depuis des années. Quand, dans *Le Barrage* du 30 janvier, je les entends dire, à propos de « *la résistance morale et matérielle* », à laquelle je fais appel contre l'agresseur :

« *Mais nous avons de la bonne foi, nous prenons très au sérieux tout ce que nous avons publié, nous avons le respect des serments prononcés, du service juré, qui est, pour nous, celui de la paix sans réserve. C'est notre bonne foi qui vous interroge.* »

C'est à moi de m'étonner, à mon tour, et de répliquer :

« Mais moi aussi, j'ai le respect de ce que j'ai écrit, de ce que j'ai publié. Et ma bonne foi depuis longtemps vous a répondu. N'avez-vous donc pas lu les lettres ouvertes et les appels que je vous ai adressés et publiés, depuis, dans le volume : *Par la Révolution, la Paix*. Permettez-moi de vous en remettre les textes sous les yeux ! »

I. — Lettre du 13 avril 1933 à Georges Pioch, président de la Ligue Internationale des Combattants de la Paix (« *Par la Révolution, la Paix* », pp. 82-85) :

« *Non, je ne dis pas avec Bertrand Russell : — « Tout vaut mieux que la guerre... » Le pire des maux est l'avilissement, le reniement d'un homme ou d'un peuple : c'est le néant, c'est la fosse.* »

II. — Adresse du 15 mars 1933 au Congrès national de la Ligue Internationale des Combattants de la Paix, dont j'étais le président d'honneur (*Par la Révolution, la Paix*, pp. 119-123) :

J'y proteste contre les déclarations de principe de la Ligue, qui sont : « La Ligue place le pacifisme au-dessus de tout. — Quand on adhère à la Ligue, on prend ses responsabilités pour lutter sur un terrain unique : celui du pacifisme ».

Et je dis : Non ! « *Le pacifisme ne saurait, sans démoralisante abdication, être placé au-dessus de tout, — au-dessus des luttes désespérées des exploités et des opprimés... Ou l'on est contre l'oppression, ou on est pour elle, on est complice. Il faut choisir... Affirmez nettement votre ligne d'action ! Pour ce qui est de moi, j'affirme la mienne. Je mets au-dessus de tout la défense des opprimés par l'état social, et leurs efforts pour réaliser une société nouvelle — la défense de la Révolution sociale et des peuples exploités ; et j'appelle à leur secours les forces alliées des non-violents organisés et du prolétariat armé.* » (1)

J'avais si bien, dès ce temps, la volonté de provoquer le grand débat qu'il fallait ouvrir dans les cadres du mouvement pacifiste pour dissiper l'incertitude des pensées et pour fixer les décisions, que je conclusais en ces termes, qui excluent tout faux-fuyant :

« *Une telle déclaration sortant de la stricte neutralité exigée par la présidence d'honneur de votre Ligue, à l'heure où celle-ci va se décider entre des directions diverses, je vous remets ma démission, et je rentre dans le rang — mais à la place que m'impose ma conviction : à l'extrême-gauche de l'action.* »

Est-ce assez clair ? De quoi vous étonnez-vous donc aujourd'hui ? Pourquoi les ligues et les journaux pacifistes ont-ils fait le silence sur ce que je leur disais ? Ne serait-ce pas dans le secret désir d'étouffer pieusement le scandale de ma dissidence, comme l'a fait le secrétaire général de *War resisters' Internationale*, Runham Brown, qui, s'est refusé obstinément à publier ma protestation de février 1931 contre les illusoirs assurances de A. Einstein dans l'efficacité du refus de service de guerre (Cf. pp. 65-68 de *Par la Révolution, la Paix*) ? Et ne serait-ce pas justement la vraie raison de la fureur de certains, que je force aujourd'hui le grand public à entendre ce que leur ai dit à eux depuis longtemps et ce qu'ils s'évertuaient pudiquement à voiler ? Comme l'a écrit l'un d'eux, « le manteau jeté sur l'ivresse de Noé... »

Noé de Bourgogne a la tête bonne. Il n'a point peur de la vérité qui est dans le bon vin. Nous allons en boire encore une bouteille à votre santé !

Je revendique toute la pensée de mon article : *Pour l'Indivisible Paix*. — Encore faut-il que cette

(1) Cf. aussi ma lettre du 12 juillet 1932 à Victor Méric (*Par la Révolution, la Paix*, pp. 37-40.)

pensée ne soit pas dénaturée, comme certains s'y sont appliqués — tel celui qui prétendait changer le titre en « Pour l'Indivisible Guerre !... »

Soyons sérieux ! Nous ne vous avons pas attendus pour défendre la paix. Nous continuerons de la défendre, avec vous ou en dehors, par des moyens différents des vôtres. Nous avons la faiblesse de croire que les nôtres sont plus efficaces. Vous en jugez autrement. Vaut-il la peine de nous excommunier ? Je m'y refuse. Je rends hommage à vos convictions. Je crois être en droit d'exiger que vous respectiez les miennes et que vous n'essayiez point de les diffamer.

Tâchons de confronter nos thèses différentes de pacifisme, avec sérieux et loyauté.

Le point de départ de mon article et de notre débat est l'appréciation du danger actuel, de cette angoissante veillée d'armes, dont nous voulons tous empêcher l'aube sanglante de se lever. Parce que je parle du danger, vous me taxez d'« alarmisme ». Ne peut-on fixer le danger en face, sans panique, d'un regard ferme et résolu à lui tenir tête ? En détourner les yeux et se taire me paraît un manque de virilité.

Ce danger, il serait funeste de l'exagérer. Mais il serait pire de l'atténuer. Et vous le faites.

Pour ce qui est de la préparation matérielle de l'Allemagne hitlérienne à la guerre, vous vous appuyez sur l'assurance du capitaine aviateur Henri Bouché, qui nous affirme que « l'Allemagne ne peut avoir avant 18 mois ou deux ans une aviation militaire comparable à celle d'une des puissances » qui lui seraient opposées. Ce témoignage compétent et documenté est d'une réelle importance ; mais il ne saurait nous dispenser d'entendre d'autres témoignages non moins compétents et documentés, que vous laissez complètement de côté. Tel celui de la secrétaire de l'Union anglaise pour le Democratic Control, Dorothee Woodman : *Hitlers Luftflotte starbereit — Enthüllungen über den tatsächlichen Stand der Hitlerischen Luftrüstungen*, 1935, Editions du Carrefour. Tel encore cet autre livre documentaire, qui va paraître dans la première semaine de mars : *Hitlers motorisierte Stvorkarmee* de A. Müller, — sans parler du gros volume traduit de l'anglais *Hitler treibt zum Krieg. (Dokumentarische Enthüllungen über Hitlers Geheimrüstungen)*, 1934, Edit. du Carrefour. — Les discuter n'entre pas dans les cadres de cet article de journal. Mais il est indispensable d'en tenir compte si l'on veut apprécier exactement les éléments du problème. Et le résultat de cette confrontation est inquiétant. Même en acceptant d'ailleurs la thèse de Henri Bouché, le délai de 18 mois à deux ans me paraît insuffisant à diminuer le danger.

Je m'accorde pourtant avec Henri Bouché en ce qu'il dit en conclusion qu'il faut profiter de ce répit pour « organiser et constituer la paix avec tous ceux qui la voudront contre ceux qui ne la voudraient pas ». — Mais c'est précisément ce que je demande, en préconisant un pacte de sécurité collective, où l'Allemagne, même hitlérienne, devrait

entrer. Or, c'est à quoi elle se refuse. Et dans votre désir fiévreux de la paix, vous vous montrez prêts à lui céder, vous vous satisfériez d'un rapprochement particulier avec l'Allemagne, non garanti et conditionné par un pacte général, qui mette non pas seulement elle, mais chacun des contractants sous le contrôle de tous. Vous ne seriez pas loin de vous indigner que nous ne fassions pas confiance à la bonne foi de l'homme de *Mein Kampf*. Le seul rappel du nom de ce livre vous exaspère. Vous n'admettez pas que nous nous souvenions que le Führer y bande les forces de sa nation vers « *einen letzten Entscheidungskampf... einer Vernichtung Frankreichs... einer Niederwerfung unseres grimmigsten Hassers* » (« Un dernier combat décisif... un anéantissement de la France... un écrasement de notre plus féroce ennemi »). Quand nous vous rappelons que ces textes sont lus et appris dans les écoles et les casernes d'Allemagne, vous ne craignez pas d'écrire que c'est « pour des raisons de politique intérieure » (1) « afin d'amener le maximum de cohésion nationale ! » (Et que pourriez-vous dire alors contre ceux qui en France soufflent la haine contre l'Allemagne ?) Vous arguez des « circonstances momentanées où le livre a été composé ». Et pourquoi donc, si le Führer avait changé, se refuserait-il aussi obstinément à rien changer à ce bréviaire de haine antifrançaise ? Et que faites-vous des solennelles déclarations de ses lieutenants qui, comme Goebbels, le 19 avril 1935, à l'occasion de son 46^e anniversaire, ont proclamé à la radio : « *Seine Ziele haben nie geändert* » (« Ses buts n'ont jamais changé... Mais ont changé, toujours en conformité avec les situations du moment, les méthodes qu'il a employées pour atteindre ses buts »).

Que vous puissiez plaider la bonne foi d'un homme qui, après avoir rempli l'Allemagne d'assassinats — qui de nous n'en connaît des victimes ? — vient d'oser dire, aux obsèques de Gustloff : — « Nous n'avons jamais commis un attentat » (1) — c'est un étrange aveuglement. Mais même si l'homme était de bonne foi, quand il proteste, à des moments (en retournant votre formule, je pourrais dire : « pour des raisons de politique extérieure »), de son désir de paix, il aurait la meilleure occasion de nous prouver sa sincérité, en acceptant nos offres d'un pacte européen d'assistance mutuelle. A cette adhésion, une Allemagne vraiment pacifique trouverait sa sécurité, comme nous la nôtre ; et je ne puis comprendre que vous lui fournissiez des échappatoires.

Vous faites des réserves sur le caractère de ce pacte. Je voudrais voir quelque sérieux au vôtre, tel que vous le concevez. Dans un article de *Feuilles Libres*, numéro 7, dont les feuilles pacifistes (*Barrage*, 23 janvier) reproduisent solennellement la définition, il est dit « que la paix est indivisible en ce sens que tout acte de guerre doit susciter réprobation et boycott de toutes les nations », à l'exclusion de « toute assistance mutuelle militaire » de tout moyen militaire.

« Réprobation et boycott... »

Pour le boycott, nous voyons assez ce qu'il en est dans la guerre d'Ethiopie : toutes les lenteurs, toutes les tricheries qui le rendent sans valeur, et que, dès que les sanctions menacent les œuvres vives de l'agresseur, celui-ci menace de la guerre et, précipitamment, les augures de Genève retirent leurs propositions... Que reste-t-il ? « Réprobation... » Un blâme moral ?... Une prière à Dieu ? Une minute de silence ?... Allons, messieurs, soyez sérieux ! Si vous ne voulez point agir retirez-vous de l'action. Si vous agissez, assumez les responsabilités de l'action ! — Pour que des sanctions soient appliquées, il faut être forts et décidés. Il faut s'allier et se lier contre toute infraction à la sécurité européenne. Cette sécurité, étant le bien de tous, le pacte doit être ouvert à tous. Si l'un des Etats s'y refuse, ce n'est pas nous qui le mettons, c'est lui qui se met hors de la sécurité. Et nous n'en devons que plus fermement resserrer le pacte... « *Tenons-nous les mains. Formons la ronde ! La ronde de la paix. Et gare à qui y touche !* » (1).

Est-ce menacer ? C'est *maintenir* contre la menace.

Maintenir quoi ?

Ici, la seule partie de votre critique où je reconnais la nécessité d'une mise au point... Maintenir un état de choses vicié par les statuts de l'Europe des traités ? Il est clair pour vous et pour moi que les traités doivent être révisés. Vous le savez bien que, des premiers, j'ai réclamé leur révision. Je ne cesse pas de la réclamer. Ils sont une blessure ouverte, et qui s'infecte au flanc de l'Europe. Il est urgent de la curer. Nous sommes d'accord. J'ai dit seulement qu'il ne faut point que cette révision paraisse arrachée par la menace à la faiblesse. Il faut être fort pour la proposer, pour l'imposer. Je voudrais que la condition même en fût l'acceptation par l'Allemagne du pacte européen. C'est l'essentiel.

Quand j'ai parlé de « *faire le vide autour de l'énorme torche allumée* », il se peut que je n'aie pas assez mis l'accent sur la volonté de paix. Mais je ne pensais pas que des pacifistes qui m'ont vu à l'œuvre depuis vingt ans auraient l'imagination assez délirante pour traduire ma phrase : « *Quand la torche sera éteinte, alors c'est à la France de prendre l'initiative de réorganiser la paix européenne en revisant les traités* », par ce commentaire monstrueux : « C'est-à-dire, après que des millions de travailleurs des deux côtés seront tombés glorieusement !... (Paire Humaine, 7 février) C'est bien la peine d'avoir inlassablement répété depuis dix ans que le fascisme est la guerre, que « le fascisme est l'ennemi qu'il faut briser » (Quinze ans de combat), qu'il est la torche qu'il faut éteindre, et que cette torche ne peut être

éteinte, que cet ennemi ne peut être brisé que par la paix. Me faut-il répéter les termes de l'article qui sert d'épilogue à mon volume, *Par la Révolution, la Paix* :

« *La guerre ne peut que servir à la dictature hitlérienne en faisant autour d'elle la concentration forcée de la nation contre l'étranger... Ce n'est pas la guerre, c'est la paix qui est mortelle pour l'hitlérisme, incapable de résoudre par les moyens ordinaires les difficultés économiques et sociales qui le serrent à la gorge. Il suffit qu'il trouve autour de lui une Europe ferme et calme, résolue à l'obliger à la paix, pour que, frappé au cœur de son prestige sans lequel aucun fascisme ne peut vivre, il se trouve en proie aux justes revendications de son peuple qu'il a abusé, opprimé, dégradé et mené à la ruine.* »

Tel est le sens du « *mur compact des trois nations alliées* » que je préconise — le mur de paix — bien entendu, avec le concours de toutes les autres nations qui veulent la paix. La comparaison que l'on a osé faire de cette ligue européenne de la paix avec l'encercllement de 1914 est d'une absurde mauvaise foi. La politique française de Delcassé cherchait à humilier et à isoler l'Allemagne. Et elle n'y a que trop réussi.

Notre politique d'aujourd'hui est d'offrir à l'Allemagne sa libre entrée dans notre équipe internationale pour la défense de la paix, et d'en assumer avec nous tous les obligations et les garanties. Si elle ne veut pas y entrer, il faudra bien nous passer d'elle. Mais nous ne lui permettrons pas de briser l'équipe — de briser la paix. Qui veut la paix doit vouloir les moyens de la garder. Est-ce qu'il devrait y avoir sur ce sujet la moindre dissidence entre Français loyaux et résolus, voulant la paix ?

Mais il est vrai : si sur la paix, sur sa nécessité, sur son devoir, nous sommes d'accord, nous ne les sommes point sur l'appréciation des divers facteurs qui sont appelés à coopérer à cette paix.

Ici, je parlerai en mon nom personnel, je n'engage personne — bien que je sache que ma pensée vibre à l'unisson de celle des masses ouvrières du monde. Je dirai donc, sans ménagement, que si, dans l'intérêt et pour la sauvegarde supérieure de la paix du monde, il me paraît nécessaire d'accepter, de proposer même un pacte général de sécurité européenne où l'Allemagne d'Hitler ait sa place — en ce qui me concerne, je ne ferai jamais ma paix avec l'hitlérisme. Mon cœur ne peut y penser sans révolte et je réprime un frémissement lorsque j'entends des amis que j'estime et dont j'ai vu les réactions passionnées devant l'injustice et le crime, feindre d'ignorer la grande pitié de l'Allemagne martyrisée, faire le silence sur ses bourreaux, sur ceux qui ont, depuis des années, proscrit, assassiné, avili l'humanité. Depuis des années, je suis recru chaque semaine, presque chaque jour, des cris de douleur du peuple allemand,

(1) Pour l'Indivisible Paix. (Vendredi 24 janvier 1936.)

des confidences qui me sont faites, des appels à l'aide, par lettres, par entretiens, par témoignages directs ou indirects. Comment pourrais-je m'en désintéresser ? Dès le premier jour, j'ai déclaré, je le répéterai inlassablement : « *Le fascisme est l'ennemi qu'il faut briser.* » Une lutte à mort s'est engagée. Et cette lutte, je suis beaucoup trop internationaliste pour la considérer seulement sur le plan national. Le grand bourgeois Goethe exprimait une pensée de propriété et d'honnêteté bourgeoises quand il disait qu'« *il faut balayer devant la porte de sa maison* ». Oui, il le faut, à condition que la maison ne soit pas celle d'un propriétaire égoïste, à qui peu chaut que les voisins crouissent. Ma maison à moi est l'univers. Je me sens responsable de la misère et des crimes du monde. Et si je suis l'ennemi du fascisme chez moi, je le suis donc dans le monde entier. Car le monde entier est le mien. Je mènerai le combat contre l'impérialisme, contre les fascismes, contre tous les fléaux, dans tous les pays, comme dans le mien.

Un autre article de mon *credo*, que je ne cherche pas à imposer mais que je n'ai aucune raison pour voiler, c'est la volonté bien décidée de défendre l'U.R.S.S. — et quand je dis l'U.R.S.S., je ne dis point la Russie, mais le noyau de l'Union future des républiques socialistes du monde — contre les menaces de la réaction. Non que je ne voie aussi bien que vous — et, croyez-le bien, aussi bien qu'elle ! — ses faiblesses et ses erreurs (c'est la rançon de toute œuvre humaine, de toute action). Mais elle est la fille du plus brûlant espoir des peuples du monde, elle est l'incarnation vivante de nos rêves, elle est la réalisation la plus puissante du progrès social. Je le pressentais depuis longtemps. Depuis que je suis entré en contact direct avec elle, avec ses milliers de travailleurs et de combattants, je me suis senti libéré du pessimisme qui, toute ma vie, a mêlé son goût de cendre à mon pain ; je suis rajeuni... Je me souviens d'un jour lointain de mes vingt ans à Rome, je me souviens... Nouvellement arrivé en Italie, une magique soirée après une course de tout le jour dans la Sabine, j'eus brusquement des larmes de bonheur au spectacle d'une telle beauté, au sentiment que le bonheur était donc possible sur terre car, jusqu'alors, j'en avais douté...

Quand j'ai reconnu, ces dernières années, en U.R.S.S., que le grand rêve social pouvait être

réalisé j'aurais pu de nouveau connaître ces larmes de bonheur, si mes vieux yeux ne s'étaient déshabitués des pleurs. Je sais que l'U.R.S.S. est la plus vigoureuse garantie du progrès social, que le bonheur humain est sous sa garde. Je sais qu'elle est notre vivante forteresse, et que si la forteresse tombait, tomberait aussi l'espoir du monde. Notre Occident ne trouverait plus dans ses veines assez de sang pour résister au talon de fer de la massive réaction et à son propre désespoir. Je sais que le monde serait recouvert — pour combien de siècles ! — sous la vague de boue et de sang de l'asservissement.

C'est pourquoi je dis : « La défense de l'U.R.S.S. ou la mort !... »

Il y a trois ans, dans la lettre mentionnée plus haut au président de la Ligue internationale des Combattants de la Paix, après avoir cité la maxime de Spinoza qui sert de devise à l'un de mes livres :

Pax enim non belli privatio, sed virtus est, quæ ex animi fortitudine oritur (La paix n'est pas l'absence de guerre. Mais elle est la vertu qui naît de l'énergie de l'âme), je déclarais :

« *L'U.R.S.S. a conquis sa liberté elle-même, elle seule, contre la coalition de tous les gouvernements d'Europe, y compris le nôtre. Elle est le plus grand exemple d'animi fortitudo. Si nous avons à nous ranger à ses côtés, ne disons pas que nous la défendons ! C'est nous que nous défendons en elle.* »

Ceux qui s'imaginent que, pour se défendre, il faut s'enfermer dans sa boutique, ceux qui n'ont pas encore compris le vrai sens du grand mot *International* ses exigences, ses devoirs — devoirs de combat, devoirs d'alliances, afin d'arriver à conquérir sur le passé la société sans classes du monde entier — ceux-là si pures que soient leurs intentions, le passé les guette, ils y retomberont. Je me sépare d'eux non avec blâme (chaque homme loyal suit la loi de sa conscience), mais avec regret, avec pitié, car je sais qu'un jour ils souffriront en se voyant délaissés par le flot de la vie qui ne s'arrête point. Ce flot nous porte vers l'Union universelle des républiques socialistes et la Paix du monde qui sera le fruit sacré de la révolution.

ROMAIN ROLLAND.

26 février 1936.

(Vendredi, 6 mars 1936.)

TOUT LIGUEUR DOIT AVOIR LU L'

HISTOIRE DE LA LIGUE

Par Henri SEE.

Prix : 8 francs

HISTOIRE SOMMAIRE DE L'AFFAIRE DREYFUS

Par Th. REINACH

Un volume : 6 francs.

En vente dans nos bureaux : 27, rue Jean-Dolent, Paris XIV^e. C. C. 218-25, Paris)

LES MESURES DE PROTECTION DANS LA SARRE

Requête au Conseil de la Société des Nations

Messieurs,

Au mois de juin 1934, une convention fut conclue entre l'Allemagne et la France, sous la présidence du Baron Aloisi, représentant du gouvernement italien, pour régler certaines questions sarroises. Cette convention fut transmise, le 5 juin 1934, par un rapport du président du Comité des Trois au Conseil de la Société des Nations et confirmée par celui-ci. Elle prévoit une série de mesures à prendre en vue d'assurer, d'après le paragraphe 34 de l'annexe à l'article 50 du Traité de Versailles, la liberté et la sincérité de la consultation populaire dans la Sarre. Considérant — considérant nettement soulignée par le rapport du Comité des Trois — que la liberté et la sincérité du vote seraient compromises au cas où les personnes qui y prendraient part pourraient craindre des mesures de rigueur ultérieures, dont elles seraient l'objet en raison de leur attitude politique pendant et avant la période de la consultation populaire, les puissances intéressées, l'Allemagne et la France, ont donné des garanties qui devaient assurer la liberté des votes. L'Allemagne s'est déclarée prête, aussi bien que la France, à s'abstenir de toute poursuite, repréaille ou discrimination, à l'égard des personnes ayant droit de vote, en raison de leur attitude politique pendant l'administration du territoire par la S.D.N., en rapport avec la consultation populaire.

De plus, les partis se sont engagés à prendre toutes mesures utiles pour empêcher toute action de leurs ressortissants contraire à ces engagements. Le Conseil de la Société des Nations a pris sur lui expressément de veiller à l'accomplissement de ces engagements, accomplissement qu'il considère comme une condition essentielle de la consultation.

Plus loin, la Convention permet à chaque membre de la Société des Nations, si un différend surgit concernant ces engagements pris par l'Allemagne et la France, de porter ce différend devant la Cour permanente d'arbitrage de La Haye, conformément aux dispositions de la Convention de La Haye, du 18 octobre 1917, afin qu'il y soit statué. L'Allemagne et la France se soumettront expressément à la procédure et au jugement de cette Cour permanente d'arbitrage. De plus, la Convention permet à chaque personne ayant le droit de vote et — ce qui est fixé dans la Convention annexe du 3 décembre 1934 — à toute personne ayant son domicile sur le territoire de la Sarre depuis trois ans au moins à la date du 13 janvier 1935 d'en appeler pendant toute une année au Tribunal suprême plébiscitaire. Devant ce tribunal, chaque personne ayant le droit de vote ou chaque habitant du territoire peut porter plainte au cas de non-accomplissement des engagements susdits. Les personnes portant plainte peuvent se baser sur la défense de toute discrimination en raison de leur attitude politique pendant la période de l'administration du territoire par la Société des Nations. La décision du Tribunal

devra être respectée par le gouvernement allemand. Aucune décision, même judiciaire, ne prévautra contre les décisions du Tribunal plébiscitaire.

Une autre garantie ne concerne pas l'attitude politique antérieure au plébiscite, mais la protection de tous les habitants du territoire de la Sarre pendant la période d'un an après la fin de la période du plébiscite. Cette garantie est contenue déjà dans la Convention dite annexe du 3 décembre 1934 et confirmée par la décision du Conseil de la Société des Nations du 5 décembre 1934.

D'après cette Convention, les habitants du territoire de la Sarre ne subiront pendant cette période d'un an aucune discrimination en raison de leur langage, race et religion, quelle que soit leur nationalité, ils jouiront à cet égard du traitement et des garanties en droit et *en fait* qui résultent de la législation en vigueur dans le territoire pendant l'administration de la Société des Nations. L'accomplissement de ce règlement est expressément garanti également par le Conseil de la Société des Nations. Le non-accomplissement de ce règlement permet également à chaque membre du Conseil de la Société des Nations d'appeler à la Cour permanente d'arbitrage de La Haye.

A ce système de mesures de protection, l'Allemagne, en ces derniers temps, a manqué de façons différentes et multiples. Il s'agit d'attentats prémédités et préparés de longue date. Ceci est prouvé par un ordre du bataillon 1/70 des troupes d'assaut, à Gersweiler, où il est dit notamment : « On fera table rase. Les troupes d'assaut doivent être prêtes. Ces jours prochains, il y aura beaucoup de travail, parce qu'enfin on mettra la main au collet. Nous en avons assez de recevoir les crachats des réactionnaires noirs et des forces rouges. »

Systématiquement on a procédé à des arrestations concernant des personnes qui se sont occupées de politique sous le régime de la Société des Nations. Max Weber, ancien conseiller municipal, résidant à Sarrebruck, 2, Heussweilerstrasse, 42, fut interrogé par la Gestapo (police secrète de l'Etat) à la fin du mois de mai. On lui montra des lettres — les textes originaux des lettres — qui concernent les affaires d'une société radiophonique et qui avaient été envoyées en Russie soviétique sous le régime de la Société des Nations. On insista sur le fait que ces lettres contenaient des charges contre lui. Ayant été laissé en liberté provisoire d'abord, il fut arrêté le 3 août 1935. Weber ne s'est plus occupé de politique après que le pouvoir de la Sarre fut passé au gouvernement allemand ; cela lui aurait été impossible, puisqu'il était connu partout. L'arrestation de Weber constitue une atteinte aux engagements signés par le gouvernement allemand. Le gouvernement allemand fit arrêter Weber parce qu'il avait fait, dans la période du plébiscite, en tant que fonctionnaire politique, une politique indésirable au gouvernement allemand actuel. Son arrestation est une atteinte à la Convention de juin. Le même sort fut réservé à l'ancien conseiller muni-

cipal Karl Bode, mutilé de guerre, résidant à Sarrebruck, 2, Tauenzienstrasse, 20 ; à l'ancienne conseillère municipale Lina Hess, Sarrebruck 5, Marienstrasse, 2 ; au fonctionnaire du Syndicat des travailleurs du Bâtiment Walter Bruckner, Sarrebruck 3, Johannestrasse ; à la femme de ménage Maria Assmann-Müller, Sarrebruck 3, Kaiserstrasse, 3 ; à la commerçante Ida Laub, Sarrebruck 3, Kerserstrasse, 3. L'ancienne conseillère municipale Maria Lorsch, Sarrebruck 2, Riegelsbergerstrasse, 55, n'échappa à l'arrestation que du fait qu'elle séjournait, le jour où elle devait être arrêtée, en France, chez ses enfants. En son absence, on perquisitionna dans son appartement où l'on apposa les scellés.

En tous les cas susmentionnés, les arrestations furent faites sans qu'on ait indiqué la moindre raison. Le fait qu'on procéda à ces arrestations en se servant de listes établies depuis longtemps et qu'on n'a arrêté que des personnes qui, avant le retour de la Sarre à l'Empire allemand, ont fait une politique indésirable aux détenteurs actuels du pouvoir en Allemagne, prouve qu'il s'agit d'atteinte préméditée à la Convention de juin.

Toutes ces personnes, aussi bien que beaucoup d'ouvriers social-démocrates dont les noms ne sont pas connus et qui furent arrêtés aux premiers jours du mois d'août à Engelfangen, Puttlingen, Völklingen, Wellesweiler et dans la Ritterstrasse, furent arrêtés pour des faits ou des événements appartenant à l'ordre de ceux pour lesquels le gouvernement allemand s'était engagé expressément à s'abstenir de toute poursuite à toute époque.

Mais le gouvernement allemand et ses fonctionnaires n'ont pas seulement attenté à la Convention de juin 1934 contenant l'assurance de s'abstenir de toute poursuite à cause de toute activité politique pendant la période du plébiscite ; il a également, de la façon la plus éclatante, négligé de prendre en considération la Convention-annexe de décembre 1934.

Cette Convention garantit pendant toute une année la pratique des religions dans la mesure fixée par la législation et l'administration inaugurée sous le régime de la Société des Nations. Le curé Muller, président diocésain de l'organisation de la Jeunesse catholique appelée « Deutsche Jugendkraft », a été arrêté, ainsi que le prêtre Wolker, qui s'occupait de la même organisation. Les biens de l'organisation ont été confisqués. Du fait qu'on a attribué beaucoup d'importance surtout aux listes d'adhérents, on peut conclure qu'on veut poursuivre les adhérents de cette organisation qui n'a d'autre but que des buts religieux et qu'on veut les poursuivre en raison de leurs liens religieux. Dans le village de Spiessen, le prêtre a été arrêté pour s'être prononcé sur des sujets concernant la politique de l'Eglise, après qu'une première tentative d'arrestation avait été empêchée par la population ; en même temps que lui trois femmes du village ont été également arrêtées. Le même destin fut réservé à sept autres prêtres de l'ancien territoire de la Sarre, dont on manque complètement de nouvelles, puisqu'il est interdit, d'après des ren-

seignements donnés par l'évêque de Trèves, de rendre visite à ces prêtres.

Dans tous ces cas, il s'agit d'ecclésiastiques qui ont été arrêtés pour des raisons ayant trait à l'exercice de leur office, bien que leur activité n'ait jamais dépassé les limites tracées par l'accord de décembre 1934. Aux termes de cet accord, ces derniers avaient le droit d'exercer leur office exactement comme au temps du régime de la S.D.N. Or il apparaît clairement que la participation d'ecclésiastiques à des manifestations organisées par les Jeunesses catholiques et la discussion de questions de politique religieuse entrent dans les fonctions d'un prêtre. Le fait que le libre exercice de ces fonctions est actuellement interdit par la législation du III^e Reich ne peut être invoqué comme argument contraire. L'accord de 1934 assure, en effet, expressément aux communautés religieuses en question les droits culturels acquis pendant le régime de la S.D.N. Or le libre exercice de la religion garanti sur tout le territoire de la Sarre, avant la transmission des pouvoirs au Reich allemand, comprenait l'inviolabilité des lieux sacrés. Cette inviolabilité n'a pas été respectée. C'est ainsi qu'à Liedewurzbach, le sanctuaire de la vierge, appelé « Maria Waldrast » a été pillé une nuit. La grille de fer forgé qui l'entourait fut arrachée, la statue de la vierge jetée dans un étang, celle de saint Antoine, décapitée, également jetée dans l'étang. Des calvaires ont été jetés bas aux croisées des chemins.

Afin de prévenir le traitement exceptionnel de certaines catégories de citoyens par les autorités pendant la période susmentionnée, l'accord de 1934 garantissait expressément non seulement la protection des cultes mais encore l'égalité de tous les citoyens, quelle que soit leur race, devant la loi. Cette disposition a été également violée. C'est ainsi qu'un nommé Erich Oppenheimer, commerçant, a été arrêté pour « outrage à la race », traîné dans les rues, pieds et mains liés, sous les insultes des « chœurs parlés » nationaux-socialistes et finalement emprisonné. Or le traitement infligé par les autorités du III^e Reich à certaines catégories de citoyens dits « non aryens » est expressément interdit par l'accord de décembre 1934. Etant donné l'attitude de la S.D.N. dans cette question dite raciale, pendant tout le temps de son administration dans la Sarre, attitude dictée par les principes reconnus dans le reste de l'Europe et n'établissant aucune distinction entre les citoyens de races différentes, toute intervention des autorités dans la vie privée des citoyens pour des raisons d'ordre racial signifie une violation de l'accord de 1934. Or la population juive de la Sarre est soumise à un régime nettement exceptionnel. C'est ainsi que trente baigneurs israéliques, dont M. Kahn, commerçant à Sarrebruck, ont été invités à quitter la piscine municipale de Deutschmuhlen, à Sarrebruck, sous prétexte qu'ils étaient juifs. Les fenêtres d'une boutique appartenant à un coiffeur juif ont été brisées dans la Ludwigstrasse, à Sarrebruck. Egalement à Sarrebruck, les S. A. ont pénétré dans le café Assmann, dans la Suzbacherstrasse, et importuné les clients qu'ils supposaient être juifs. Les clients de magasins juifs sont gé-

néralement photographiés. Des pancartes injurieuses sont fixées sur les portes des magasins juifs. Des défilés antisémites sont organisés dans les villes. Dans le cas où un juif persécuté fait mine de se défendre, comme le fit Mme Israel, domiciliée dans l'Adolf-Hitlerstrasse, à Sarrebruck, son arrestation est immédiatement opérée par la police sans raison plausible. On ne peut prétendre qu'il s'agit, dans tous ces cas, d'actions individuelles, réprouvées par les autorités.

Le chef nazi Burkel a publié un avis recommandant expressément de flétrir publiquement, « de la manière nationale-socialiste », c'est-à-dire dans les journaux, conférences, etc., les méthodes dites « juives » dans les affaires. Puisque les autorités infligent elles-mêmes un traitement d'exception à certaines catégories de citoyens, le fallacieux argument qu'il s'agit de « mouvements spontanés du peuple » ne peut être pris en considération. Il s'en dégage que les autorités nationales-socialistes sont responsables des violations subies par les dispositions de l'accord de 1934.

C'est pourquoi la Cour suprême se doit de procéder sans retard à une enquête approfondie sur les arrestations opérées par les autorités allemandes, en violation de l'accord de décembre, et dont les victimes sont, pour la plupart, des adversaires du national-socialisme, coupables, aux yeux des dirigeants nazis, d'activité antihitlérienne pendant la période du plébiscite. On doit exiger de la Cour non seulement qu'elle impose aux autorités allemandes la libération immédiate des personnes en question, mais qu'elle accorde à ces dernières les dommages-intérêts prévus dans l'accord.

Nous estimons qu'il est de notre devoir d'indiquer ici que la Cour compte dans son sein une personne dont l'activité passée et présente s'accorde mal avec les devoirs qui lui incombent du fait de sa fonction. Nous voulons parler de l'ancien chef de la Gestapo de Trèves, actuellement procureur du Reich, Welsch, qui y représente le gouvernement allemand. Cet homme, membre du parti national-socialiste, est également chef du service de sécurité de la S.S. de Sarrebruck. Or on sait que la S.S. de Sarrebruck est précisément l'organisation qui a le plus fait pour combattre les adversaires du III^e Reich dans la Sarre et qui s'est spécialisée dans la torture des prisonniers.

M. Welsch est donc le fonctionnaire du gouvernement allemand contre qui se dirigent précisément les accusations contenues dans le présent mémorandum relativement aux violations des accords de juin et de décembre 1934. Il apparaît clairement que M. Welsch n'est pas la personne indiquée pour exercer les fonctions qui incombent au Tribunal. C'est pourquoi nous croyons devoir demander au Haut-Conseil de la Société des Nations de bien vouloir remédier à cet état de choses, conformément aux engagements solennellement contractés par lui en 1934.

Afin de tenir ces engagements, le Conseil de la Société des Nations se doit également de veiller à ce que soient respectés l'esprit et la lettre de l'accord. Il doit procéder sans retard aux démarches nécessaires, et obtenir du gouvernement

allemand qu'il prenne désormais des mesures concrètes, donne des garanties sérieuses pour assurer le respect de l'accord et punisse les fonctionnaires responsables des violations qui se sont produites dans le passé.

Il ne peut, en aucun cas, se contenter des explications que le gouvernement du Reich pourrait éventuellement fournir en se fondant sur le décret rendu par le commissaire du Reich pour la réincorporation de la Sarre, le 7 août 1935, en vue de prouver qu'il a pris les mesures nécessaires afin d'assurer le respect de l'accord. Ce décret de M. Burkel, recommandant de « tenir loyalement les engagements contractés dans l'accord » et menaçant de « punir toute violation », ne peut en aucun cas être considéré comme une garantie suffisante. Il ne s'en dégage, en effet, nullement que les prisonniers seront relâchés, dédommagés et les fonctionnaires coupables punis. A en juger par sa forme et son contenu, ce décret ne vise qu'à fournir au gouvernement allemand une manière d'alibi vis-à-vis de la Société des Nations, sans l'obliger à assurer par tous les moyens à la disposition de l'Etat le respect effectif de l'accord. De même, pour le passage du décret de Burkel qui concerne la question juive, M. Burkel ne reconnaît même pas que les excès dirigés contre la population juive représentent une violation manifeste de l'accord, mais se contente de parler vaguement de « prétextes » qui seraient écartés du fait que le traitement de la question juive sera désormais abandonné à son appréciation personnelle, à lui, Burkel. Il ne donne donc même pas une garantie du maintien de l'accord, ne fût-ce que du point de vue purement formel, mais se contente d'affirmer sa compétence. La manière dont M. Burkel prétend se servir de sa compétence est décrite dans l'Avis déjà mentionné dans lequel il est question d'« éclairer » le public, par des articles de journaux et des conférences, sur les méthodes que les juifs emploieraient dans les affaires et qui, tout officiel qu'il soit, contient des phrases telles que celle-ci : « Quiconque achète chez les juifs fait une mauvaise affaire ».

Le Conseil de la S.D.N. doit exiger du gouvernement allemand des garanties sérieuses pour le respect effectif de l'accord de décembre 1934, particulièrement en ce qui concerne les dispositions sur la protection de la religion et des races.

Max BRAUN, E. KIRSCHMANN, Wilhelm FRISCH, Maria LOERSCH, pour le Front de la Liberté en Sarre; Heinrich MANN, L. FEUCHTWANGER, Ernst TOLLER; Doct. Rudolf BREITSCHIED, ancien président de la fraction social-démocrate au Reichstag; W. KOENEN, ancien membre du Reichstag et du Conseil d'Etat de Prusse; Doct. Jur. K. ROSENFELD, ancien ministre prussien et membre du Reichstag; Ligue allemande des Droits de l'Homme; Association allemande des Ecrivains; Association de la Science et de l'Art allemands à l'étranger; Comité allemand contre la Guerre et le Fascisme; Union des Médecins socialistes; Section allemande de l'Association juridique internationale; Association des Journalistes allemands en émigration.

CONTRE LA PROPAGANDE HITLÉRIENNE EN FRANCE

Un Manifeste

Dans une émotion grandissante avec la multiplicité des faits, nous sommes informés régulièrement des persécutions dont sont victimes, en Allemagne, les adversaires politiques — démocrates et pacifistes — du national-socialisme, les organisations et personnalités religieuses — catholiques ou protestantes — qui restent fidèles à leurs enseignements, les israélites — non plus citoyens, mais sujets allemands.

Notre sympathie va vers eux tous sans distinction de parti, de Mgr Peter Legge, évêque de Meissen, à Thaelmann, englobant MM. Koester, député catholique, Mierendorf, député socialiste, Ludwig Renn et Ossietzky, les grands écrivains pacifistes, tous emprisonnés, ainsi que les dizaines de milliers d'autres qui souffrent dans les camps de concentration ou qui vivent sous la menace des pogromes.

Ils ont pensé, comme nous, que la démocratie méritait qu'on s'attachât indéfectiblement à elle ; ils l'ont affirmé ; ils ont combattu pour que les deux grands peuples de France et d'Allemagne ne se retrouvent plus face à face sur les champs de bataille.

Nous voyons en eux les successeurs de Kant, de Goethe, de Schiller, de Beethoven, de Heine, les amis du génial Einstein et de Thomas Mann, au talent universellement apprécié. Nous voyons en eux les représentants de la pensée de l'Allemagne civilisée d'hier et, espérons-nous, de celle de demain.

Avec la même émotion nous voyons les efforts imprudents faits par certains en France en vue d'un rapprochement franco-allemand qui se réaliserait sans que l'Allemagne de M. Hitler ait au préalable abandonné ses revendications territoriales, sans qu'aucune garantie ait été donnée pour l'établissement d'une paix générale, sûre, stable, indivisible.

Nos appréhensions ne sont que trop justifiées par le réarmement de l'Allemagne, par les écrits belliqueux, au premier plan desquels est *Mein Kampf*, bible des Allemands hitlériens, jamais encore désavouée par Hitler, et par la situation économique, sociale et financière sérieuse sinon grave dans laquelle se trouve maintenant le III^e Reich.

Nous demandons au peuple de France, qui a toujours fait siennes les grandes causes de justice et d'humanité, de seconder le « Centre de défense contre la propagande hitlérienne en France », qui veut mettre tout en œuvre pour développer un grand mouvement d'opinion publique en faveur de toutes les victimes du III^e Reich, dévoiler, par une documentation inattaquable, le sort fait au peuple d'Allemagne, aux catholiques, aux protestants, aux juifs et à tous les travailleurs, et dénoncer, pour les faire disparaître, tous les obstacles à un rapprochement des peuples de France et d'Allemagne dans le cadre de la paix mondiale.

Qu'à ses côtés s'unissent tous les amis de toutes les victimes, que tous se groupent et participent à son action, que viennent à lui tous ceux qui veulent sauver les victimes. Que la voix de tous retentisse avec la sienne dans l'espoir que les persécuteurs reculeront devant l'opinion du monde et que les victimes sauront que nous ne restons pas indifférents à leur détresse. Qui ne prend pas délibérément le parti des victimes, s'associe aux bourreaux !

Léon ARCHIMBAUD, député, rapporteur du budget de la Guerre ; Albert BAYET, professeur à l'École des Hautes Études ; Marcel CACHIN, sénateur ; M^o CAMPINCHI, député ; Pierre COT, député, ancien ministre ; Marcel DÉAT, député, ministre de l'Air, secrétaire de l'Union républicaine socialiste ; André GIDE, écrivain ; Justin GODART, sénateur, ancien ministre ; Professeur HADAMARD, de l'Institut ; Renaud de JOUVENEL, journaliste ; Léon JOUHAUX, secrétaire de la Confédération Générale du Travail ; Paul LANGEVIN, professeur, de l'Académie des sciences ; André MALRAUX, écrivain ; M^o de MORO-GIAFFERI, avocat ; Paul PERRIN, député, président de l'Association des Officiers de réserve républicains ; Ernest PEZÉ, député ; RACAMOND, secrétaire de la C.G.T.U. ; Dr Paul RIVET, directeur du Muséum de Paris ; Emile ROCHE, directeur de la *République* ; Romain ROLAND, écrivain ; Maurice ROSTAND, écrivain ; Roger SALENGRO, député, maire de Lille, etc.

TOUT LIGUEUR DOIT AVOIR LU LE

LIVRE D'OR

des Droits de l'Homme

Hommage à Ferdinand Buisson

par VICTOR BASCH, SÉVERINE, LÉON BRUNSCHVICG, EMILE GLAY, A. AULARD, CH. SEIGNOBOS, GEORGES BOURDON, C. BOUGÉ, D. FAUCHER, HENRI GUEPNUT, M. LEROY, A.-F. HEROLD, F. CHAILLAVE, E. KAHN, H. GAMARD, SICARD DE PLAULOZES, ROGER PICARD.

Un vol. in-4^o de 80 pages avec un portrait
par FOUGERAT

Prix : 6 francs

En vente dans les bureaux de la Ligue des Droits de l'Homme, 27, rue Jean-Dolent, Paris (14^e). Chèques postaux : C/C. 218-25, Paris.)

Le Gérant : Henri BEAUVOIS.



Imprimerie Centrale du Croissant (Sté Nile)
19, rue du Croissant, Paris-2^e